



plus

Fabriquons
La logistique
Urbaine
X ensemble

LE PACTE DURABLE

**PACTE DE LOGISTIQUE URBAINE
DURABLE ET RÉSILIENTE**



Table des matières

I. Préambule	4
II. Un Pacte co-construit	6
1. La co-construction entre acteurs privés et publics	6
2. La chronologie du Pacte	7
III. Les fondements du Pacte	8
1. Nos principes directeurs.....	8
2. La gouvernance du Pacte.	8
3. L'engagement des signataires	9
IV. Le plan d'actions	10
1. Les actions déjà lancées	10
2. Actions à mettre en œuvre rapidement	12
3. Les propositions d'actions à approfondir	14
4. Les actions écartées.....	17
5. Les actions à porter dans les instances nationales	18
V. Le calendrier du Pacte – première année	19
VI. Annexes	20
Annexe 1 : Les 11 premières fiches actions.....	20
Annexe 2 : Les acteurs du Pacte.....	56

I. Préambule

La logistique urbaine est l'art d'acheminer dans les meilleures conditions les flux de marchandises liés à l'approvisionnement de la ville. L'optimisation de la logistique urbaine est aujourd'hui devenue un enjeu pour la métropole, accru par l'explosion des livraisons à domicile : elle constitue un vecteur de l'attractivité économique du territoire et un service essentiel pour garantir l'approvisionnement, mais aussi un levier pour répondre aux enjeux climatiques et de santé. En effet, la logistique urbaine est un émetteur non négligeable de gaz à effet de serre et une source de nuisances pour la vie urbaine. Plus précisément, la logistique urbaine représente 5 enjeux.

■ **DES ENJEUX ÉCONOMIQUES** : la partie urbaine du transport de marchandises représente **près de 30 % du coût logistique des produits qui ont parfois déjà parcouru des milliers de kilomètres**. C'est par ailleurs un enjeu de compétitivité des entreprises, a fortiori à l'avenir au vu de l'évolution des modes de consommation. Ainsi, ces dernières années, deux secteurs ont connu une croissance exponentielle : **le e-commerce** (au national : croissance de 20 % par an depuis 5 ans, 1,7 milliards de transactions en 2019) avec des problématiques d'efficacité (véhicules peu remplis, près de 40 % de première livraison infructueuse nécessitant de nouveaux passages) et **le secteur de la livraison de repas à domicile**, dont la croissance nationale projetée est de **+20 % / an**.

■ **DES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX** : la logistique urbaine, représente **300 000** mouvements de marchandises par semaine sur la métropole nantaise dont **20 %** dans le cœur d'agglomération. En France, le transport de marchandises en ville est responsable de **20 %** du trafic mais de **30 %** de l'occupation de la voirie et **50 %** des émissions de particules fines liées à la circulation. En termes de gaz à effets de serre, la France a pour objectif la neutralité carbone à horizon 2050 afin de contenir l'ampleur du réchauffement climatique à 1,5 °C. Pour les transports, cet objectif se traduit par une décarbonation complète des transports terrestres à cet horizon. L'Union européenne a fixé un objectif intermédiaire de réduction de 55 % des émissions en 2030 par rapport à 1990. Le transport de marchandises représente 1/3 des émissions de CO2 de l'ensemble des mobilités (soit, en 2017, 63Mt / ou 92,5 Mt en analyse du cycle de vie). La prolongation des tendances actuelles conduirait à un accroissement des émissions de transport de près de 50 % à l'horizon 2050.

■ **DES ENJEUX SOCIAUX** : la logistique urbaine génère aujourd'hui des impacts sociaux négatifs pour différentes catégories de professionnels et de travailleurs soumis à des modèles de distribution toujours plus performants dans un cadre économique contraint (horaires décalés, travail de nuit, amplitude de travail, pénibilité, rémunération à la tâche...). Ces constats sont exacerbés dans le secteur des véhicules utilitaires légers (a fortiori pour ceux de la course à vélo et en scooters), qui représente les deux tiers des transports de marchandises en ville, soumis à très peu de réglementations sociales. **Pourtant, le secteur de la logistique est en croissance constante** avec +15 % d'emplois salariés dans le transport de marchandises et +22 % dans les secteurs de l'entreposage et du stockage entre 2015 et 2020, non délocalisables et pour beaucoup faiblement qualifiés, représentant donc **un véritable vivier d'emplois et un enjeu de formation**.

■ **DES ENJEUX D'APPROVISIONNEMENT DES CENTRES-VILLES** : les transporteurs ont des difficultés croissantes à desservir les centres (embouteillages, configuration contrainte de l'espace public...)

■ **DES ENJEUX URBAINS** : la logistique urbaine nécessite des emprises foncières pour le stockage des marchandises qui sont importantes au regard de la densité d'emplois, or la pression foncière conduit à éloigner toujours plus les entrepôts du cœur de ville : il y a donc **un enjeu de planification et de régulation, avec des modèles d'entrepôts urbains mixtes et multimodaux à inventer**. D'autant que les flux logistiques sont très polarisés : 50 % des mouvements logistiques départementaux sont liés à Nantes Métropole et 25 % à la ville de Nantes. La place des véhicules de livraison sur l'espace public constitue également un enjeu compte tenu notamment de la gêne occasionnée pour les bus et les vélos (stationnement sur pistes cyclables et couloirs bus).

Pour répondre à ces enjeux, plusieurs actions en faveur d'une logistique urbaine durable sont définies dans le Plan de Déplacements Urbains adopté le 7 décembre 2018 et dans les engagements pris suite au grand débat sur la transition énergétique. Jusqu'à présent, leurs déclinaisons opérationnelles se sont traduites par des initiatives volontaristes et innovantes mobilisant acteurs publics et privés (Appel à projets Flux, nouvelle réglementation des livraisons en centre ville de Nantes, création d'une station GNV au MIN) mais sans cadre global.

Pourtant, si la Métropole ne dispose pas de compétence directe d'organisation de la logistique urbaine, elle dispose de nombreux leviers (planification urbaine, aménagement de l'espace public, développement économique) permettant d'orchestrer l'action des acteurs publics et privés dans le cadre d'une feuille de route co-construite.

A travers cette feuille de route, Nantes Métropole souhaite articuler la fonction d'approvisionnement de la ville avec les ambitions qu'elle porte sur la ville de demain : une ville respirable, apaisée, attractive, faisant une large place aux échanges de proximité...

II. Un Pacte co-construit

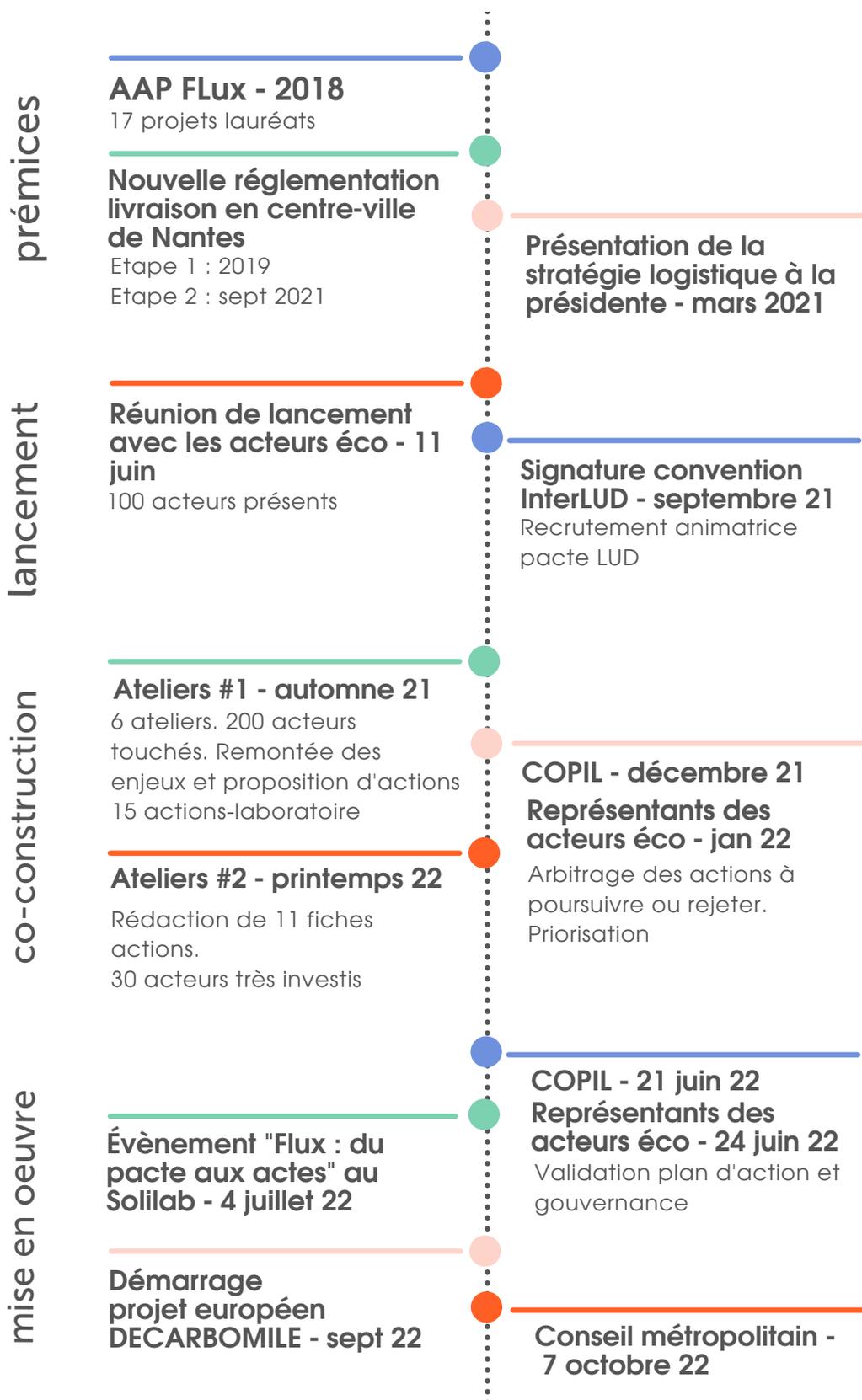
1. La co-construction entre acteurs privés et publics

L'élaboration du pacte de logistique urbaine s'est appuyée sur une démarche de co-construction en 5 étapes :

- 1 Poser les fondations** : au printemps 2021, Nantes Métropole a, avec l'aide de Logistic Low Carbon, réuni les représentants des acteurs économiques du territoire – prémisses du futur groupe de pilotage du pacte – pour partager les enjeux et problématiques principales. Le même travail a été réalisé au sein de Nantes Métropole pour mobiliser les directions de manière transversale. En juin 2021, une grande réunion de lancement a réuni une centaine d'acteurs publics et privés.
- 2 Faire émerger** : 6 ateliers thématiques ont été organisés à l'automne 2021 afin de partager les problématiques et propositions d'actions pour une logistique durable.
- 3 Prioriser** : le comité de pilotage de Nantes Métropole et le groupe des représentants des acteurs privés se sont réunis fin 2021-début 2022 afin d'arbitrer les actions à inscrire dans le plan d'action et de prioriser 11 fiches-actions.
- 4 Spécifier** : De petits groupes d'acteurs particulièrement impliqués dans le travail collaboratif se sont réunis au printemps 2022 afin préciser les modalités de mise en œuvre des 11 fiches actions décidées par le groupe de pilotage.
- 5 Valider ensemble le travail effectué et se projeter sur l'avenir** : le 4 juillet 2022, tous les acteurs du pacte ont été invités par Nantes Métropole pour une matinée intitulée « du pacte, aux actes ». Cet événement poursuivaient trois objectifs :
 - partager le résultat de la co-construction,
 - valider le processus de gouvernance et les engagements des acteurs,
 - échanger avec l'État sur les priorités nationales en matière de logistique urbaine.



2. La chronologie du Pacte



III. Les fondements du Pacte

1. Nos principes directeurs

Nous poursuivons l'atteinte de cinq grands objectifs :

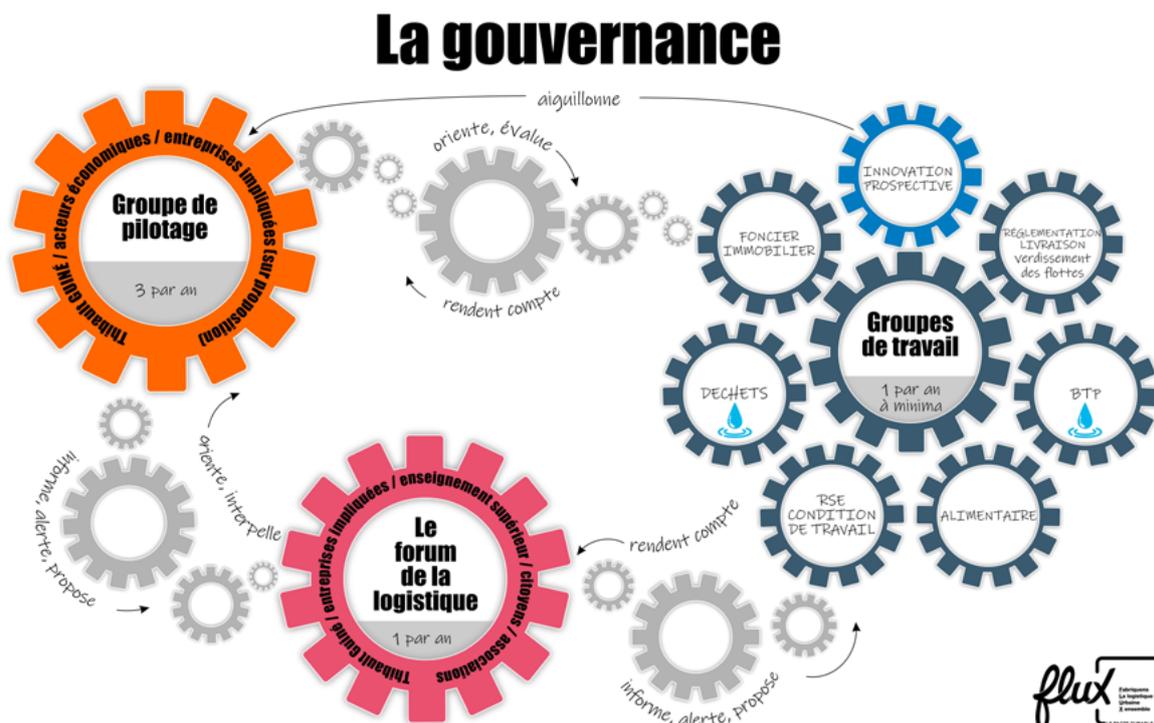
- 1/ **interroger le caractère durable des livraisons** et leur contribution à la prospérité individuelle et collective (sensibiliser et impliquer les acteurs et les consommateurs),
- 2/ **optimiser la chaîne logistique** pour la rendre plus efficiente,
- 3/ **promouvoir les énergies moins émettrices** de gaz à effet de serre et de polluants atmosphériques,
- 4/ **mixer les usages** de l'espace public et l'intégration urbaine et architecturale des fonctions logistiques,
- 5/ **favoriser des conditions et un environnement de travail satisfaisant** pour les acteurs de la logistique.

2. La gouvernance du Pacte

Pour l'atteinte de ces objectifs, le pacte met en place un espace de dialogue et de décisions qui s'articule avec les autres lieux de dialogues entre la métropole et le monde économique dans le cadre de la gouvernance ouverte de Nantes Métropole.

La gouvernance mise en place est un prolongement direct de l'organisation du pacte qui a montré son efficacité pendant la concertation. Elle s'organise en trois instances :

- **le groupe de pilotage** : regroupe l' élu délégué à la logistique urbaine de Nantes Métropole et les représentants des acteurs économiques. Il arbitre et valide,
- **le forum de la logistique** : l'instance plénière d'information et de débat,
- **les groupes de travail** : les lieux où s'élaborent les actions concrètes.



3. L'engagement des signataires

Le pacte de logistique urbaine repose sur des engagements forts de chacun des parties prenantes. Suite à la co-construction du pacte, les partenaires s'engagent sur les quatre axes suivants :

- **Dialogue et confiance** : le pacte est une démarche fondamentalement co-construite qui suppose des échanges de bonnes pratiques, des collaborations et des synergies :
 - Les acteurs économiques s'engagent à participer activement à la gouvernance du pacte et à partager leurs projets avec les autres parties prenantes.
 - La métropole s'engage à animer un dispositif de dialogue permanent avec les outils nécessaires. Elle s'engage également à informer les acteurs économiques et à débattre avec eux des projets et réglementation impactant la logistique urbaine.
- **Action et exemplarité** : le pacte vise à transformer concrètement la logistique urbaine sur la métropole pour qu'elle soit économiquement, environnementalement et socialement durable :
 - Les acteurs économiques s'engagent à mettre en œuvre des actions tendant vers les objectifs de durabilité et de résilience.
 - La métropole s'engage à mettre en œuvre des actions de logistique urbaine durable relevant de ses compétences ou pour lesquelles elle dispose de leviers d'actions (planification urbaine, réglementation, marchés publics, RSE...) et à faciliter la mise en œuvre des actions des acteurs économiques.
- **Évaluation** : Les avancées du pacte doivent être mesurables :
 - Les acteurs économiques s'engagent à contribuer au monitoring et au tableau de bord en partageant leurs données (dans le respect du secret des affaires).
 - La métropole s'engage à consolider les données de flux et de projets en lien avec la logistique urbaine et mettre en place un tableau de bord et des indicateurs de suivi.
- **Local et global** : la logistique urbaine s'inscrit dans une organisation des flux de marchandises qui dépasse la métropole. Chaque partie prenante s'engage à relayer au niveau approprié les projets et enjeux du territoire pour peser sur les décisions et règles à venir.

IV. Le plan d'actions

Le plan d'action regroupe 58 actions qui sont catégorisées au regard de leur pertinence, de leur facilité de mise en œuvre, de l'échelle pertinente d'action et de leur compatibilité avec les autres politiques publiques mises en œuvre sur le territoire de Nantes Métropole.

Les catégories sont les suivantes :

- **Actions déjà lancées** : 9 actions
- **Actions à mettre en œuvre rapidement** : 19 actions
- **Actions à approfondir** : 19 actions
- **Actions mises de côté/écartées** : 6 actions
- **Actions de plaidoyer national** : 5 actions

Parmi ces actions, le groupe de pilotage a choisi d'en développer 11 sous forme de fiches actions (annexe 1). De plus, les acteurs du pacte ont porté le principe de l'expérimentation d'actions sur une petite échelle, dont certaines ont été mises en œuvre avant même l'aboutissement du pacte : il s'agit des « actions laboratoires ». Ces actions sont identifiées dans les listes d'actions suivantes.

1. Les actions déjà lancées

■ FAVORISER L'UTILISATION DU VÉLO CARGO

> Développer les subventions pour l'achat de VAE pour les entreprises

Nantes Métropole propose une subvention à l'achat de vélos cargos (10 maximums) d'une valeur de 25 % du prix (plafonné à 400 €) pour les entreprises.

> Mettre en place la location de vélos cargos pour le transport des courses effectuées dans les magasins alimentaires

Nantes Métropole propose la location longue durée de vélos-cargos (monBicloo) aux particuliers. De plus, une subvention à l'achat de vélos-cargos va être mise en place et une tarification solidaire pour les locations monbicloo est aussi en projet.

■ INCITER À LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

> Ouvrir la future station GNV U Logistique à d'autres entreprises

Une nouvelle station GNV est en projet sur la ZAC de la Haute Forêt. Elle sera proche des stations GNV U logistique et Heppner.

■ OPTIMISER ET MIEUX FAIRE RESPECTER LES AIRES DE LIVRAISONS

> Adapter les aires de livraisons pour des camions plus grands

La mise en œuvre d'aires de livraison de 15 mètres a été actée pour les nouveaux projets urbains. Cette mesure permet d'améliorer le stationnement des camions (jusqu'à 12 mètres de longueur) et de prévoir une zone de déchargement dans l'aire.

> Visite retour d'expérience sur l'aménagement livraisons du quartier de la Prairie au Duc – Action laboratoire

Visite avec les acteurs du Pacte de logistique urbaine durable et résiliente intéressés le 2 décembre 2021.

■ VALORISER LES DISPOSITIFS EXISTANTS ET RENFORCER LES LIENS AVEC LES INSTANCES SUPPORTS

> Systématiser la concertation des acteurs de la logistique en amont des projets immobiliers et urbains

La concertation d'acteurs de la logistique sera intégrée dans les futures projets immobiliers et urbains.

■ OPTIMISER ET MUTUALISER LA LOGISTIQUE DES CHANTIERS – Fiche Actions GT3-2

> Donner un vision moyen terme (5 ans) de l'ensemble des chantiers de la centralité

> Étudier les conditions du développement du fret fluvial

Nantes Métropole a lancé la réalisation d'un diagnostic par son AMO Citwell en juin 2022.

> Favoriser le report modal pour les compagnons du BTP : Définir des zones de stationnement mutualisées en bordure de la centralité avec transport collectif dernier km (bateau, TC)

Des stationnements déportés sont en cours de définition par la SAMOA.

■ AMÉLIORER LA CONNAISSANCE DES FLUX DE DÉCHETS

Une liste et cartographie des prestataires de collecte et traitement des déchets a été faite. Cette liste sera utilisée dans le cadre d'autres actions du pacte, notamment pour l'étude du report vers le mode fluvial du transport des déchets d'emballage (palettes, cagettes, films plastiques) produit par les commerces vers leurs exutoires.

■ FAIRE ÉVOLUER LA RÉGLEMENTATION DÉCHETS

Un travail avec la DREAL est engagé sur le respect de la réglementation des sept flux (encadrement du tri des déchets de papier, de métal, de plastique, de verre, de textiles, de bois, de fraction minérale et de plâtre) par les professionnels. Une campagne d'information devrait être lancée dans le dernier trimestre de l'année 2022.

■ RÉDUCTION / RÉUTILISATION / RECYCLAGE DES DÉCHETS DE LIVRAISON

> Mutualiser les flux TMS et PLV dans une même rue du centre ville de Nantes – Action laboratoire

Les flux TMS et PLV correspondent aux papiers de soie des magasins de chaussures et publicités sur le lieu de vente. Plein Centre a engagé avec ses adhérents de la rue d'Orléans une collecte mutualisée de ces flux.

2. Les actions à mettre en œuvre rapidement

Il s'agit d'actions jugées prioritaires par le groupe de pilotage, et dont la mise en œuvre pourrait être rapide.

■ METTRE EN PLACE UNE GOUVERNANCE PRIVÉE/PUBLIQUE

- > Gouvernance du Pacte actée le 04/07/2022 (cf. partie Gouvernance).

■ DÉVELOPPER LE TRANSPORT FLUVIAL

- > Mise en œuvre d'une rencontre entre professionnels de la logistique et acteurs du fluvial sur le territoire de Nantes Métropole (river dating) – Action laboratoire

■ ÉTABLIR UN SCHÉMA FONCIER / IMMOBILIER LOGISTIQUE – Fiche action GT1-1

- > Définir des modalités de gestion des hubs mutualisés

Les entreprises du secteur de la logistique en partenariat avec les collectivités vont travailler au développement de modèles de mixité, de mutualisation et de logistique intermodale.

- > Planifier la logistique immobilière

Un Schéma d'accueil des activités logistiques est en cours de finalisation par Nantes Métropole, il sera complété par une cartographie de l'empreinte foncière et immobilière logistique faite par l'AURAN. Ces deux études permettront d'anticiper l'incorporation d'espaces de logistique urbaine dans les projets urbains. Cette action sera menée par la collectivité en lien avec les opérateurs immobiliers.

■ OPTIMISER ET MIEUX FAIRE RESPECTER LES AIRES DE LIVRAISONS – Fiche action GT2-5

- > Communiquer sur les arrêtés de livraisons et les restrictions de circulation et la localisation des aires de livraison
- > Sanctuariser les aires à certaines plages horaires. Possibilité de réserver les places de livraisons (application...)
- > Contrôle et sanction de l'utilisation abusive des aires de livraison
- > Partager les connaissances, outils et bonnes pratiques

■ ÉVALUER LE DISPOSITIF « ILLICOLIS » DE NANTES MÉTROPOLE

■ FAVORISER L'UTILISATION DU VÉLO CARGO – Fiche action GT2-1

- > Développer des solutions de livraisons mutualisées et l'utilisation de vélo cargos sur les derniers kilomètres pour les artisans

Création d'une mini station de vélo cargos en libre service notamment pour les artisans (sous action pas encore formalisée dans la fiche action)

■ IDENTIFIER ZONES POUR DES HUBS LOGISTIQUES NON PERMANENTS : WAGON DÉSAFFECTÉ, ENTREPÔT FLOTTANT, PARKING RELAIS

- > Concevoir un entrepôt provisoire « désigné » dans le cadre du Voyage à Nantes – Action laboratoire
- > Mise en place de barge entrepôt – Action laboratoire
- > Partage de l'expérimentation Hub Mobil City Progress – Action laboratoire

Un semi-remorque effectue deux rotations par jour entre l'entrepôt de stockage et le centre-ville. Il sert d'entrepôt mobile pendant qu'un petit véhicule électrique (pouvant porter jusqu'à deux palettes) effectue la livraison du dernier kilomètre.

■ INCITER À LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

- > Dispositif d'information / conseil auprès des entreprises
Favoriser le mix énergétique : la bonne énergie pour le bon usage.

■ MIEUX PARTAGER LA VOIRIE ENTRE LES DIFFÉRENTS USAGERS – Fiche action GT2-3

- > Favoriser les livraisons nocturnes
Inciter les particuliers à utiliser les parkings souterrains pour libérer l'espace public aux livreurs (sous action non formalisée dans la fiche action).

■ AMÉLIORER LES CONDITIONS DE TRAVAIL DES CONDUCTEURS-LIVREURS – Fiche action GT5-2

- > Mieux outiller les conducteurs-livreurs
Les acteurs du pacte se sont accordés pour le développement d'outils à destination des conducteurs-livreurs pour améliorer leurs connaissances des réglementations, perturbations du territoire métropolitain et partager les bonnes pratiques entre paires.

■ AMÉLIORER L'IMAGE DES MÉTIERS DE LA LOGISTIQUE

- > Action de sécurité routières avec la gendarmerie
- > Organiser des portes ouvertes

■ AMÉLIORER LA FORMATION DES LIVREURS

- > Construire un programme de formation livreur partagé entre les entreprises

■ AMÉLIORER LES CONDITIONS DE TRAVAIL DES CONDUCTEURS-LIVREURS

- > Systématiser les parcours d'intégration aux entreprises

■ PROMOUVOIR LE PARTAGE SUR LES BONNES PRATIQUES DE RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DES ENTREPRISES (RSE)

- > Accompagnement à la communication sur les pratiques RSE
- > Accompagnement technique pour l'obtention de labels
- > Développer un accès filière logistique dans la plateforme RSE Nantes Métropoles

■ VALORISER LES DISPOSITIFS EXISTANTS ET RENFORCER LES LIENS AVEC LES INSTANCES SUPPORTS

- > Renforcer les actions existantes de l'ATDEC (Maison de l'emploi NM)
- > Renforcer les liens avec l'Opérateur de Compétences (OPCO)
- > Valoriser les dispositifs de Pôle Emploi

■ RÉDUCTION / RÉUTILISATION / RECYCLAGE DES DÉCHETS DE LIVRAISON – Fiche action GT6-1

- > Sensibilisation des clients aux déchets de livraisons qu'induisent leur commande et aux bonnes pratiques pour les diminuer
- > Favoriser l'utilisation des contenants réutilisables.
- > Utilisation du fluvial pour le transport des déchets à l'extérieur du centre-ville
La concertation d'acteurs de la logistique sera intégrée dans les futurs projets immobiliers et urbains.

■ SENSIBILISATION DES PROFESSIONNELS ET PARTICULIERS À LA GESTION DES DÉCHETS DE LA LOGISTIQUE

- > Visite de la plateforme de recyclage de Veolia – Action laboratoire
- > Visite de la régie Océan – Action laboratoire

3. Les propositions d'actions à approfondir

Ces propositions d'actions ont été jugées pertinentes pour atteindre les objectifs du pacte bien que leur mise en œuvre nécessite un travail collaboratif plus approfondi.

■ **ENCOURAGER LA MUTUALISATION DES FLUX DU MIN – Fiche action GT4-1**

- > Inclure des mesures incitatives de mutualisation des flux dans la DSP
-

■ **AMÉLIORER LES CONDITIONS DE TRAVAIL DES CONDUCTEURS-LIVREURS**

– **Fiche action GT5-2**

- > Mieux outiller les conducteurs-livreurs
-

■ **OPTIMISER ET MUTUALISER LA LOGISTIQUE DES CHANTIERS – Fiche action GT3-1**

- > Prévoir un lot « logistique » dans les DCE pour favoriser une logistique optimisée et décarbonée
 - > Diagnostic des flux logistiques liés aux chantiers de la centralité 2023-2027
-

■ **PERMETTRE LA CONTINUITÉ DE LA LOGISTIQUE DU QUARTIER PENDANT LES TRAVAUX**

– **Fiche action GT3-2**

- > Développer une plateforme numérique de référencement des chantiers et impact sur les stationnements
 - > Développer un magasin de matériaux chantiers en centralité
-

■ **PROMOUVOIR L'EXEMPLARITÉ DE NANTES MÉTROPOLE – Fiche action GT5-1**

- > Intégrer des exigences RSE dans les cahiers des charges de marché public
 - > Étudier l'opportunité de dissocier le lot « achat » du lot « transport » dans les marchés de fournitures
 - > Étudier l'opportunité et la faisabilité d'une clause de livraison par vélo cargo pour un marché de fourniture de la ville de Nantes ou de Nantes métropole (sourcing auprès des acteurs pour ajuster les modalités de la clause au contexte local)
 - > Mettre en œuvre une clause de livraison par vélo cargo pour un marché de fourniture de la ville de Nantes ou de Nantes métropole
 - > Communiquer sur les actions RSE mises en place au sein de Nantes Métropole (sous action non formalisée dans la fiche action)
 - > Développer des modes de livraison durables en interne (évolution du parc auto, optimisation, écoconduite...) (sous action non formalisée dans la fiche action)
-

■ **AMÉLIORER L'IMAGE DES MÉTIERS DE LA LOGISTIQUE**

- > Expérimenter une semaine de la logistique durable
-

■ **DÉVELOPPER DES POINTS RELAIS ET CONSIGNES « MULTI-MARQUES »**

■ DÉVELOPPER LE TRANSPORT FLUVIAL DE MARCHANDISES

- > Développer le fret à l'échelle Nantes / saint Nazaire / Ancenis

■ DÉVELOPPER LES AVANTAGES SOCIAUX POUR LES EMPLOYÉS DE LA LOGISTIQUE

- > Développer des services mutualisés (ex : conciergerie)
- > Développer les partenariats locaux pour la pause déjeuner

■ ENCOURAGER LA MUTUALISATION DES FLUX DU MIN – Action GT4-1

- > Visite du MIN – [Action laboratoire](#)

■ FAIRE ÉVOLUER LA RÉGLEMENTATION LIVRAISON

- > Augmenter le nombre de badges d'accès à l'aire piétonne par entreprise pour faciliter l'organisation des entreprises disposant d'une flotte de véhicules importante
- > Augmenter le temps de stationnement pour éviter les entrée / sortie de l'aire piétonne

■ FAVORISER LA MUTUALISATION DES ZONES DE STOCKAGE DE DÉCHETS AVANT LEUR TRANSPORT VERS LEUR EXUTOIRE.

- > Diagnostic des prestataires gros producteurs de déchets pour identifier mutualisations possibles

■ FAVORISER/FACILITER LES COMMANDES GROUPÉES

- > Inciter au groupement des commandes (vendeur et client)

■ INCITER À LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

- > Développer des recharges électriques sur aires de livraison pour le biberonnage (notamment camions frigorifiques)
- > Développer les bornes ravitaillement gaz
- > Développer les bornes de recharges électriques dans les entreprises / au domicile (remisage véhicule de service)
- > Développer un label permettant aux commerçants de mettre en valeur les produits livrés de manière écologique

■ INTÉGRER LA LOGISTIQUE DANS LES PROJETS IMMOBILIERS

- > Expérimenter des boîtes à colis sur le patrimoine de logements social de Nantes Métropole – [Action laboratoire](#)

■ MUTUALISER LES VÉHICULES PROPRES ENTRE ENTREPRISES

■ OPTIMISER ET MUTUALISER LA LOGISTIQUE ALIMENTAIRE

- > Étudier une zone de pré-tri des déchets des grands marché de plein vent
 - > Mise en place de casiers réfrigérés de dépôt (particuliers et professionnels)
-

■ RENDRE ATTRACTIF L'EMPLOI DANS LA LOGISTIQUE

- > Aide à obtention permis de conduire
 - > Dé-segmenter les postes pour favoriser la polyvalence
 - > Formation à l'entrepreneuriat à vélo
 - > Ouvrir les emplois de la logistique à de nouveaux profils
 - > Valoriser le sens porté par les entreprises de logistique
-

■ VALORISER LES ÉNERGIES RENOUVELABLES

- > Favoriser le BioGNV versus le GNV fossile / définir une part de BioGNV dans les achats publics y compris délégataires (sous réserve d'une production locale de BioGNV suffisante)

4. Les actions écartées

Il s'agit d'actions qui n'ont pas été validées par l'ensemble des acteurs à l'issue des ateliers de co-construction.

■ FAIRE ÉVOLUER LA RÉGLEMENTATION LIVRAISON

> Contraindre l'accès aux possesseurs de carte de livraison y compris le matin

Pas de nouvelle évolution de la réglementation livraison avant la ZFEm

> Utilisation du tramway pour le fret

Cette solution avait été étudiée et écartée dans le cadre de l'AAP Flux. Les retours d'expériences sur le territoire national (ex : Saint Etienne) ont montré plusieurs faiblesses. Notamment la faible capacité d'emport qui ne répond pas à la demande et la complexité d'organisation de chargement et déchargement.

> Utilisation des couloirs bus pour les camions de livraisons

Nantes Métropole est actuellement confrontée à de nombreux problèmes de conflits d'usages dans les quartiers denses qui impactent la vitesse commerciale des bus (Prairie au Duc, Mail Pablo Picasso). De plus, les vélos étant autorisés dans les couloirs bus, la cohabitation avec les camions apparaît porteuse de risques.

■ FAVORISER L'UTILISATION DU VÉLO CARGO

> Utiliser les voies de tram pour les vélos

Cette proposition présente plusieurs problématique de dangerosité pour les vélos (glissance des rails) et la possibilité d'impacts sur la vitesse commerciale du tramway.

■ OPTIMISER ET MUTUALISER LA LOGISTIQUE ALIMENTAIRE

> Élargissement des plages horaires de livraisons pour l'alimentaire

Cette proposition rentre en contradiction avec la volonté d'harmonisation de la nouvelle réglementation livraisons. Celle-ci propose des horaires élargie le matin (4h-11h30) pour tous les véhicules. De plus, des cas particuliers sont déjà pris en compte, par exemple : le portage de repas aux personnes à mobilité réduite (catégorie artisans traiteurs).

■ FAIRE ÉVOLUER LA RÉGLEMENTATION DÉCHETS

> Abaisser le seuil des 10 000 L

Revendication des acteurs privés des déchets entendus par Nantes Métropole. Ce seuil est un choix de politique publique, dont la disparition aurait un impact sur les petits commerçants et restaurateurs.

5. Les actions à porter dans les instances nationales

Certaines actions qui répondent aux objectifs du pacte ne relèvent pas des compétences de la métropole. Elles nécessitent des engagements au niveau national, soit de l'État, soit des fédérations d'acteurs ou de grandes entreprises.

Une illustration est le débat sur la réglementation des dark-stores et des dark-kitchens, ces magasins ou cuisines existants uniquement en ligne et n'utilisant un local que pour la livraison, aux des effets potentiellement délétère sur l'ambiance urbaine (animation, sécurité, dynamisme commercial...). Suite à l'interpellation du ministre de l'économie par France Urbaine le 1er juin 2022, une rencontre a eu lieu le 6 septembre 2022 entre le gouvernement et les représentants des collectivités locales qui a abouti à un encadrement stricte de leur implantation (ils ne seront plus considérés comme des commerces, même s'ils ouvrent un corner de vente).

■ FAVORISER/FACILITER LES COMMANDES GROUPÉES

- > Donner le choix du mode de livraison à la commande
- > Donner le juste prix des livraisons du e-commerce
- > Sensibiliser les clients sur les impacts de leurs commandes/livraisons : informer le client sur le bilan carbone et financier de son mode de livraison

Une des actions de la charte « e-commerce » signée entre les grands acteurs et le ministère en juillet 2021.

■ OPTIMISER L'USAGE DU FLEUVE : VOIE D'EAU FLUVIO-MARITIME ET FLUVIALE

Enjeu important pour faciliter le développement d'une logistique fluviale à Nantes Métropole : aujourd'hui deux acteurs (VNF et Le Grand Port Maritime Nantes Saint-Nazaire) avec deux régimes juridiques différents.

- > Adapter les modalités de la manutention portuaire maritime aux conditions du transport fluvial
- > Régulariser la situation administrative du bras de Pirmil entre le pont des 3 continents et le pont de Pornic (partage du domaine fluvial et maritime avec des différences de réglementation et de régime de manutention)

■ RÉDUCTION / RÉUTILISATION / RECYCLAGE DES DÉCHETS DE LIVRAISON

- > Développer les filières de réutilisation des emballages / Optimiser le volume des colis en fonction du contenu
- > Donner le juste prix des livraisons du e-commerce
- > Optimiser le volume des colis en fonction du contenu / développer les filières de réutilisation des emballages

Une des actions de la charte « e-commerce » signée entre les grands acteurs et le ministère en juillet 2021.

■ RENDRE ATTRACTIF L'EMPLOI DANS LA LOGISTIQUE

- > Réfléchir aux bonnes formes de contrat de travail

Travail technique en soutien aux actions de plaidoyer au niveau national et européen (Eurocities).

V. Le calendrier du Pacte - première année



La première année du pacte logistique va être marquée par deux sujets d'importance :

- Le lancement du projet européen DECARBOMILE : ce projet de quatre ans a pour objectif d'étudier le modèle économique, les modes de gouvernance et les spécificités techniques d'Espaces de Logistique Urbaine du dernier kilomètre innovants. Des entrepôts logistiques seront expérimentés sur les villes partenaires entre 2024 et 2026 (Nantes Métropole, Hambourg, Logrono, Istanbul). Nantes Métropole valorisera son expérience de terme d'organisation de la concertation avec les acteurs économiques.
- 

- L'étude de mise en place de la Zone à Faibles Émissions mobilités : cette réglementation vise à réduire la pollution en ville en restreignant l'accès des véhicules en fonction de leur niveau d'émissions de polluants indiqué par les vignettes Crit'air. Si les acteurs économiques partagent l'objectif d'amélioration de la qualité de l'air, ils mettent en avant le contexte économique tendu, et avec une problématique de disponibilité des véhicules propres. Nantes Métropole s'appuiera sur la gouvernance du pacte pour concerter les acteurs sur les modalités de mise en œuvre de la ZFEm (temporalités, dérogations, compensations...).

VI. Annexes

1. Annexe 1 : Les 11 premières fiches actions

A) DÉFINITION DES RÔLES

PILOTES	GRUPE ACTION	PERSONNES RESSOURCES
Personnes organisatrices et animatrices du groupe de travail. Elles sont garantes du bon déroulement de l'action : de sa création et de son suivi. Elles pourront s'appuyer sur des personnes ressources pour les aider au niveau technique ou pour l'animation de groupe de travail.	Groupe des partenaires souhaitant participer à l'élaboration, la mise en place et le suivi de l'action pendant toute ou partie de la durée du Pacte. Ce groupe pourra évoluer dans le temps, nous proposons que l'engagement de participation soit d'un an minimum, afin que le groupe puisse avancer son travail dans les meilleures conditions possibles. Cet engagement rendra aussi plus résilient le Pacte en assurant le suivi des actions dans le temps.	Personnes intervenants à des moments ponctuels de l'élaboration, la mise en place ou le suivi de l'action. Elles peuvent être amenées à animer un ou plusieurs groupes de travail ou être contactées pour apporter un avis technique sur l'action.

B) LES FICHES ACTIONS

ACTION GT1-1

ÉTABLIR UN SCHÉMA FONCIER / IMMOBILIER LOGISTIQUE



VERSION 1 – septembre 2022

PILOTES	GROUPE ACTION	
Nantes Métropole Erwan Garnier - DGERI Laure Boureau - DGERI	CAPEB CCI Région Pays de la Loire VNF NGE Quartus Atlantic Boisson	FPI Philippe Boisdrion, expert portuaire Poste Immo Grand Port Maritime Nantes Saint Nazaire Artiplac Galeo AURAN

SOUS ACTIONS GT1-1-A

DÉFINIR DES MODALITÉS DE GESTION DES HUBS MUTUALISÉS

DESCRIPTION :

- **QUI** : Entreprises du secteur de la logistique, en partenariat avec les collectivités
- **QUOI** : Travailler sur des modèles de mixité, de mutualisation, logistique intermodale
- **OÙ** : Identifier des sites de développement sur la métropole = quadriller la métropole avec des espaces de logistiques. Plusieurs niveaux : micro-hub, espace urbain de distribution, hôtel logistique, port d'accueil.
- **BESOINS IDENTIFIÉS** :
 - > Existant : Schéma d'accueil des activités logistiques
 - > Non existant : Rareté foncière sur Nantes Métropole

■ PRÉ-ÉVALUATION DE LA SOUS ACTION :

Bénéfices	Points d'attention
Programmation mixte et logistique verticale	Temps de traitement, fonctionnements différents d'une entreprise à l'autre, nuisance à étudier Modèle économique non soutenable
Gestion du dernier km	
Logistique intermodale	

■ MÉTHODOLOGIE DE MISE EN ŒUVRE :

- > Finalisation du schéma d'accueil des activités logistiques
- > Etude empreinte foncière et immobilière logistique AURAN en cours
- > Déterminer les entreprises souhaitant mutualiser des espaces de stockage
- > Identifier des opérateurs privés pour la création d'ELU mutualisé/mixité fonctionnelle

■ SUIVI DE L'ACTION :

Résultats attendus	Indicateurs de Suivi / Évaluation
Création de hubs mutualisés ou a minima des Espaces de Logistique Urbaine avec mixité fonctionnelle validation du schéma d'accueil des activités logistiques	Calendrier des opérations immobilières /foncières Document stratégique validé par les parties prenantes Nombre d' Espaces de Logistique Urbaine créés Surface totale Nombre d'entreprises utilisatrices t.km livrées ou enlevées par les espaces logistiques urbains

■ CALENDRIER :

Étapes	Échéances
Cartographie de l'empreinte foncière et immobilière logistique (étude AURAN à venir) État des lieux des demandes des entreprises logistiques	2 nd semestre 2022

■ NIVEAU DE MISE EN ŒUVRE :

- > Démarrage
- > **Consolidation**
- > Décollage
- > Exemplarité

■ SOUS ACTIONS GT1-1-B

PLANIFIER LA LOGISTIQUE IMMOBILIÈRE

DESCRIPTION :

- **QUI** : Les collectivités en lien avec les opérateurs immobiliers
- **QUOI** : Schéma d'accueil des activités logistiques (en cours de rédaction), anticiper des ELU dans les projets urbains
- **OÙ** : Secteur Nantes Métropole avec un zoom particulier sur Centre Ville Nantes
- **BESOINS IDENTIFIÉS** :
 - > Existant :
Cartographie de l'empreinte foncière et immobilière logistique (étude AURAN à venir).
État des lieux des demandes des entreprises logistiques.
Étude Interface Transport pour la SAMOA.
 - > Non existant : Schéma d'accueil des activités logistiques (en cours d'élaboration)

■ PRÉ-ÉVALUATION DE LA SOUS ACTION :

Bénéfices	Points d'attention
Anticiper les besoins fonciers et intégration de la logistique urbaine dans les projets urbains.	Délai des opérations immobilières qui peut être en adéquation avec le besoin identifié à l'instant "t" Rareté foncière

■ MÉTHODOLOGIE DE MISE EN ŒUVRE :

- > Finalisation du schéma d'accueil des activités logistiques
- > Étude logistique AURAN en cours
- > Travail étroit DGERI / DGAUE / Opérateurs immobiliers

■ SUIVI DE LA SOUS ACTION :

Résultats attendus	Indicateurs de Suivi / Évaluation
Création de hubs mutualisés ou a minima des Espaces de Logistique Urbaine avec mixité fonctionnelle Validation du schéma d'accueil des activités logistiques	Calendrier des opérations immobilières/foncières Document stratégique validé par les parties prenantes Nombre d' Espaces de Logistique Urbaine créés Surface totale Nombre d'entreprises utilisatrices t.km livrées ou enlevées par les espaces logistiques urbains

■ CALENDRIER :

Étapes	Échéances
Cartographie de l'empreinte foncière et immobilière logistique (étude AURAN à venir) État des lieux des demandes des entreprises logistiques	2 nd semestre 2022
Écriture schéma d'accueil des activités logistiques	En cours avec le document finalisé à l'été 2022

■ NIVEAU DE MISE EN ŒUVRE :

- > Démarrage
- > Consolidation
- > **Décollage**
- > Exemplarité

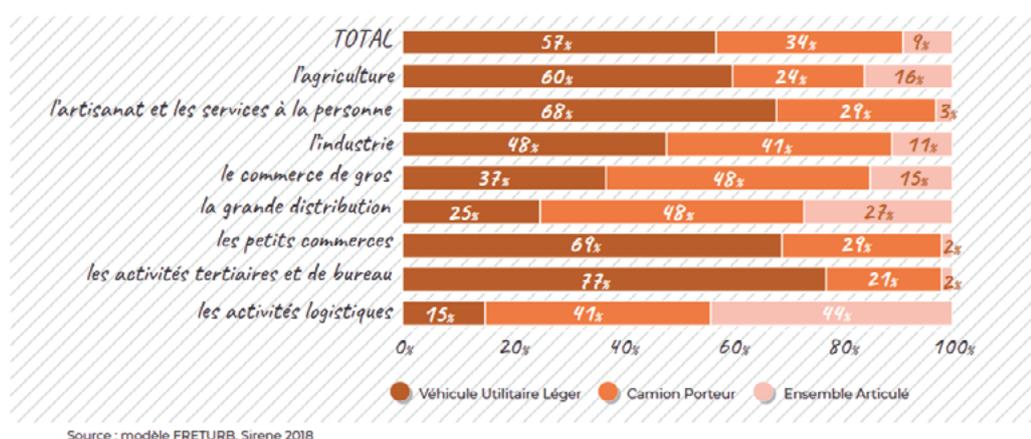
ACTION GT2-1

FAVORISER L'UTILISATION DU VÉLO CARGO



VERSION 1 – septembre 2022

Avec 394 000 mouvements de marchandises réalisés par semaine, Nantes Métropole accueille la moitié des mouvements du département de Loire Atlantique. Ces mouvements proviennent à 32 % des secteurs de l'artisanat et des services à la personne, à 19% du commerce de gros et à 16% des petits commerces. Le graphique ci-dessous, montre la répartition de ces mouvements par type de véhicule et secteur d'activité sur Nantes Métropole (AURAN, Les synthèses de l'Auran, Flux logistiques : commencer par le diagnostic territorial..., septembre 2021).



Ce graphique montre que la moitié des flux de marchandises sont réalisés en Véhicule Utilitaire Léger (VUL) et pour des déplacements sur de courtes distances.

De plus, la mise en place d'une Zone à Faible Émission (ZFE) sur le territoire de Nantes Métropole entraînera un contrôle de l'accès des véhicules afin de diminuer la pollution atmosphérique sur le territoire et en particulier dans le centre urbain. Cela entraîne plusieurs problématiques dont le coût important du remplacement des véhicules actuels par des véhicules moins émetteurs.

Suite à ces constats, les parties prenantes du Pacte de logistique urbaine durable et résiliente proposent une action pour favoriser le report modal vers de la cyclo logistique.

PILOTES	GROUPE ACTION	
<p>Nantes Métropole Maëlick Khouri, département des mobilités</p> <p>Les boîtes à vélo CAPEB</p>	<p>SEMMINN La Poste CMA</p>	<p>Union TLF CCI Les Coursiers Nantais</p>

SOUS ACTIONS GT2-1-A

DÉVELOPPER DES DES SOLUTIONS DE LIVRAISONS MUTUALISÉES ET L'UTILISATION DE VÉLO CARGOS SUR LES DERNIERS KILOMÈTRES POUR LES ARTISANS

DESCRIPTION :

■ **QUI** : Artisans installés en centre-ville : rayon d'action environ 6km

■ **QUOI** :

- > livraison mutualisée des matériaux sur le lieu de chantier,
- > évacuation mutualisée de déchets avec stockage intermédiaire mutualisée,
- > création de station vélo cargos en libre service pour les artisans associé à des ELU de matériaux,
- > déplacement du dernier kilomètre des artisans en vélo cargos,
- > proposer l'orga de formation à la conduite de vélo cargos,
- > organiser des essais, et/ou des moments d'échanges avec les artisans qui utilisent déjà la cyclo logistique.

■ **BESOINS IDENTIFIÉS** :

- > Non existant : Infrastructure / immobilier logistique à proximité du centre-ville.
- Adaptation et sécurisation de l'espace public.

■ **PRÉ-ÉVALUATION DE LA SOUS ACTION** :

Bénéfices	Points d'attention
Optimisation du temps de travail des artisans	Sécurité du vélo/matériel
Réduction des flux de véhicules dans l'hyper centre	Surcoût d'une solution mutualisée, externalisée
Moins de stationnement anarchique de camionnettes	Exclusion d'une partie des artisans du centre ville de Nantes

■ **SUIVI DE LA SOUS ACTION** :

Résultats attendus	Indicateurs de Suivi / Évaluation
Augmenter le nombre d'artisans en vélo.	Nombre d'artisans à vélo
Diminuer le nombre de camionnette garer dans les zones de centralité	Nombre d'entreprises sollicitant l'aide à l'achat de VAE type vélo-cargo
Développement d'offres de livraison de matériaux mutualisé pour les chantiers diffus.	Nombre de vélos déclarés par les partenaires de la démarche identifiés lors de la mise en place de la concertation
	Kilométrage moyen parcouru chaque jour par les véhicules (tous types) des artisans
	Nombre d'entreprise mutualisant ses livraisons de matériaux avec d'autres artisans

■ **CALENDRIER** :

Étapes	Échéances
Première réunion du groupe de travail	Mars 2022
À définir en corrélation avec la mise en place de la ZFE	2023

■ **NIVEAU DE MISE EN ŒUVRE** :

- > Démarrage
- > **Consolidation**
- > Décollage
- > Exemplarité

ACTION GT2-2

MIEUX PARTAGER LA VOIRIE ENTRE LES DIFFÉRENTS USAGES

VERSION 1 – septembre 2022

PILOTES	GRUPE ACTION
<p>Nantes Métropole Maëlick Khouri, département des mobilités</p> <p>CCI Anne-Cécile Bernard</p>	<p>Pomona Terre Azur Pomona Passion Froid Direction de la réglementation (Nantes Métropole et Ville de Nantes) Système U</p>

SOUS ACTIONS GT2-2-A

FAVORISER LES LIVRAISONS NOCTURNES

DESCRIPTION :

■ **QUI :**

- > CCI
- > Nantes Métropole
- > Plein centre
- > Entreprises volontaires
- > Certibruit

■ **QUOI :**

- > Encourager les livraisons silencieuses - faire une expérimentation
- > Travailler sur la sensibilisation / formation des livreurs vis-à-vis de l'acte de livraison (certibruit) / témoignages d'expériences / de pratiques.

■ **BESOINS IDENTIFIÉS :**

- > Existant :
Labels
Expérimentation à Bordeaux et Paris XIII
- > Non existant :
Véhicules frigorifiques silencieux.
Espace public pas toujours adapté (pavés).

■ **PRÉ-ÉVALUATION DE LA SOUS ACTION :**

Bénéfices	Points d'attention
<p>Livraisons en dehors des heures de pointe : moins de congestion et moins d'émissions de CO2</p> <p>Espace public libéré au moment de l'heure pointe</p>	<p>Impact organisationnel pour les livreurs</p> <p>Nuisances pour les riverains</p> <p>Refus des commerçants de réceptionner les livraisons plus tôt</p>

■ MÉTHODOLOGIE DE MISE EN ŒUVRE :

- > Choisir un quartier commerçant pour faire un test à une échelle assez large pour être représentatif (par exemple : Graslins, Mercoeur, Feltre-Calvaire).
- > Définir des zones de stationnement mutualisées dans le quartier choisi pour réduire les mouvements de véhicules et les nuisances.
- > Proposer une expérimentation avec KwikWink (système de sécurité à installer dans les commerces avec boîtier d'échange entre l'environnement du magasin caméra/digicode renouvelé et le livreur) pour la livraison en l'absence des commerçants.

■ SUIVI DE LA SOUS ACTION :

Résultats attendus	Indicateurs de Suivi / Évaluation
Report horaire des livraisons	Nombre livraisons avant 7h/jour
Pas de plainte des riverains	% de véhicules circulant en horaire décalé
Massification des livraisons	Nombre de plainte de riverains pour nuisances sonores
	Distance parcourue pour une livraison en moyenne en km
	Nombre de Véhicules utilitaires légers évités
	Part de véhicules de plus grand gabarit circulant en horaires décalés

■ CALENDRIER :

Étapes	Échéances
Première réunion du groupe de travail	Mars 2022
Expérimentation	Septembre 2023

■ NIVEAU DE MISE EN ŒUVRE :

- > Démarrage
- > **Consolidation**
- > Décollage
- > Exemplarité

ACTION GT2-3

INTÉGRER LA LOGISTIQUE DANS LES PROJETS IMMOBILIERS ET URBAINS

VERSION 1 – septembre 2022

La logistique urbaine a subi plusieurs mutations ces dernières années. Nous pouvons notamment citer le mouvement de périurbanisation des entrepôts logistiques et le développement exponentiel du e-commerce qui accroît la quantité des livraisons. Les centres urbains aussi évoluent et deviennent de plus en plus contraints, avec le développement de nouveaux quartiers denses. Ces changements intensifient les problématiques de partage de la voirie : partage du stationnement, mouvement de reconquête de l'espace public par les modes actifs... Suite à ces constats, l'intégration de la logistique en amont des projets immobiliers et urbains apparaît comme un levier essentiel dans la construction d'une métropole vivante, durable et résiliente.

PILOTES	GRUPE ACTION
Nantes Métropole	GEODIS
Maëlick Khouri -	CCI
Département des mobilités	Transport urgent
Laure Boureau - DGERI	Plein Centre
Anita Milet - Mission PLUm	VNF
(DUH)	CARSAT PAYS DE LA LOIRE
Emmanuelle Domrault -	FFB
Pôle Nantes Loire	

SOUS ACTIONS GT2-3-A

DÉFINIR DES MESURES INCITATIVES DANS LE PLUM

DESCRIPTION :

■ **QUI** : Nantes Métropole

■ **QUOI** :

- > Formaliser un benchmark de ce qui se fait en la matière en France,
- > Modélisation de l'application d'une norme plus stricte (obligation aires de livraisons dans espace privé) pour une opération publique d'aménagement récente (ex : Ile de Nantes)
- > Dans les centralités commerçantes, travailler sur le design de l'espace public et des espaces de stationnement livraison mutualisées pour plusieurs commerces.

■ **BESOINS IDENTIFIÉS** :

- > Non existant : Mieux documenter comment s'organisent les livraisons sur l'espace public des centralités commerçantes.

■ PRÉ-ÉVALUATION DE LA SOUS ACTION :

Bénéfices	Points d'attention
Minimiser les conflits d'usage dans les quartiers denses Faciliter le travail des livreurs	Renchérissement des projets immobiliers ou abandon de projets de commerces, car les règles sont trop contraignantes Bonne adaptation des espaces logistiques aux usages des acteurs

■ SUIVI DE LA SOUS ACTION :

Résultats attendus	Indicateurs de Suivi / Évaluation
Règle "livraison" dans le PLUm : évaluation de ce qui existe et adaptations le cas échéant	Argumentaire sur prise en compte livraison dans une prochaine modification du PLUm Surface foncier mobilisé pour la logistique (en m ²) Nombre d'espaces de logistique urbains

■ CALENDRIER :

Étapes	Échéances
Première réunion du groupe de travail	Mars 2022
Suite du calendrier à articuler avec la mission PLUm	

■ NIVEAU DE MISE EN ŒUVRE :

- > Démarrage
- > **Consolidation**
- > Décollage
- > Exemplarité

■ SOUS ACTIONS GT2-3-B

SYSTÉMATISER LA CONCERTATION DES ACTEURS DE LA LOGISTIQUE EN AMONT DES PROJETS IMMOBILIERS ET URBAINS

DESCRIPTION :

■ **QUI** : Nantes Métropole

■ **QUOI** :

- > Systématiser la concertation des acteurs de la logistique en amont des projets immobiliers et urbains : à travers un espace dédié et à travers le groupe logistique de la CCI.
- > Concevoir un guide de la prise en compte des livraisons dans l'espace public.

■ **BESOINS IDENTIFIÉS** :

- > Non existant :
Identification des acteurs à concerter
Identification du moment de concertation dans le projet

■ PRÉ-ÉVALUATION DE LA SOUS ACTION :

Bénéfices	Points d'attention
Améliorer la prise en compte de la logistique	Allongement du temps d'étude

■ SUIVI DE LA SOUS ACTION :

Résultats attendus	Indicateurs de Suivi / Évaluation
Systématiser la concertation avec les acteurs dans les gros projets Bonnes pratiques pour prendre en compte livraison dans projets d'espaces publics	Compte rendus des réunions de concertation sur les projets Création d'un groupe de partenaires à concerter Titre des concertations sur les projets Nombre de livraison dans l'espace public

■ CALENDRIER :

Étapes	Échéances
Première réunion du groupe de travail	Mars 2022
Calendrier des projets d'espace public	
Création du guide	2024

■ NIVEAU DE MISE EN ŒUVRE :

- > Démarrage
- > **Consolidation**
- > Décollage
- > Exemplarité

ACTION GT2-4

OPTIMISER ET MIEUX FAIRE RESPECTER
LA RÉGLEMENTATION LIVRAISON

VERSION 1 – septembre 2022

PILOTES	GROUPE ACTION	
Nantes Métropole Maëlick Khouri, département des mobilités Emmanuelle Domrault, pôle Nantes Loire	FNTR SEMMINN CAPEB Les Coursiers Nantais VNF-GPM Direction Réglementation (Ville de Nantes) FFB Système U	Envie 44 Carrefour Les boîtes à vélo AFT CCI - Anne-Cécile Bernard Union TLF Pomona Terre Azur Pomona Passion Froid

SOUS ACTIONS GT2-4-A

COMMUNIQUER SUR ARRÊTÉS DE LIVRAISONS ET LES RESTRICTIONS
DE CIRCULATION / LOCALISATION DES AIRES DE LIVRAISON

DESCRIPTION :

■ QUI :

- > Nantes Métropole : fournit les données et les mets en forme
- > Responsables informatiques des entreprises : précisent les formats de données

■ QUOI :

- > Fournir des données précises sur les perturbations de circulation (chantiers, modification des plans de circulation...) afin d'optimiser la planification des tournées.
- > Optimiser les tournées en fonctions des données de circulation et stationnement pour réduire le nombre de kilomètres induits par des perturbations : aire de livraison occupée, détours... et ainsi réduire les émissions de gaz à effet de serre et polluants atmosphériques.
- > Améliorer le fonctionnement des aires de livraisons en communiquant sur leur bonne utilisation pour éviter leur utilisation abusive. (voir action GT5-2)
- > Travailler avec les livreurs pour améliorer leurs connaissances réglementaires et optimiser leur parcours de livraison (voir action GT5-2).

■ BESOINS IDENTIFIÉS :

- > Existant :
 - La cartographie des perturbations de circulation en comité de veille de Nantes Métropole.
 - Open data de Nantes métropole
 - Nantes dans ma poche
- > Non existant :
 - Les systèmes GPS ne sont pas adaptés pour les livraisons en milieu urbain
 - La connaissance en temps réel de l'utilisation des aires de livraison : réflexion sur le développement d'une application mobile dans le cadre programme InterLUD.

■ PRÉ-ÉVALUATION DE LA SOUS ACTION :

Bénéfices	Points d'attention
Temps gagné pour les livreurs et les clients Minoration des perturbations à la vie urbaine causées par les livraisons	Bonne utilisation par les entreprises : bon format de données Mauvaise appropriation des outils développés Fréquence de mise à jour adaptée

■ SUIVI DE LA SOUS ACTION :

Résultats attendus	Indicateurs de Suivi / Évaluation
Optimisation de la livraison dans les centres urbains. Amélioration de travail des conducteurs-livreurs. Diminution des émissions de polluants atmosphériques et de Gaz à Effet de Serre.	Fichier de référencement des perturbation de circulation Procédure de communication des perturbation à la circulation Outil de communication sur l'utilisation des aires de livraison (voir fiche action GT5-2) Nombre d'heures de pointe par jour Nombre de kilomètres parcourus par tournées (à croiser avec les jours/heures de perturbation de la circulation)

■ CALENDRIER :

Étapes	Échéances
Première réunion du groupe de travail	Mars 2022

■ NIVEAU DE MISE EN ŒUVRE :

- > Démarrage
- > Consolidation
- > Décollage
- > Exemplarité

■ SOUS ACTIONS GT2-4-B

SANCTUARISER LES AIRES À CERTAINES PLAGES HORAIRES. POSSIBILITÉ DE RÉSERVER LES PLACES DE LIVRAISONS (APPLICATION...)

.....

DESCRIPTION :

■ QUI :

- > Nantes Métropole : fournit les données et les mets en forme
- > Communes concernées (Nantes dans un premier temps)

■ QUOI :

- > Définir des espaces où le stationnement long serait autorisé
- > Expérimenter des hubs mobiles : routiers et fluviaux.

■ BESOINS IDENTIFIÉS :

> Existant :

Action laboratoire de mise en place d'un Hub Mobile porté par City Progress.

Nantes dans ma poche

> Non existant :

Résultats du diagnostics lancée par Nantes Métropole à travers l'AMO fluvialisation – résultats en 2023

Création applicatif : proposant la visibilité sur aires disponibles et la réservation d'aires de livraisons par les professionnels (voir les outils proposés par le programme InterLUD)

■ PRÉ-ÉVALUATION DE LA SOUS ACTION :

Bénéfices	Points d'attention
Limiter les flux de camions dans le centre-ville	Si multiplication des règles, les contrôles et sanctions seront plus difficile Mauvaise appropriation des outils développés

■ MÉTHODOLOGIE DE MISE EN ŒUVRE :

À articuler avec les groupes pilotées par la direction de la réglementation.

■ SUIVI DE LA SOUS ACTION :

Résultats attendus	Indicateurs de Suivi / Évaluation
Optimisation de la livraison dans les centres urbains. Amélioration de travail des conducteurs-livreurs. Diminution des émissions de polluants atmosphériques et de Gaz à Effet de Serre.	Nombre d'aires incluses dans dispositif d'horaires réservés Taux de rotation horaire sur les aires de livraison

■ CALENDRIER :

Étapes	Échéances
Première réunion du groupe de travail	Mars 2022

■ NIVEAU DE MISE EN ŒUVRE :

> Démarrage

> Consolidation

> Décollage

> Exemplarité

■ SOUS ACTIONS GT2-4-C

CONTRÔLE ET SANCTION DE L'UTILISATION ABUSIVE DES AIRES DE LIVRAISON DANS LE CENTRE VILLE DE NANTES

DESCRIPTION :

■ QUI :

- > Nantes Métropole
- > Communes concernées (Nantes dans un premier temps)

■ QUOI :

- > Communiquer sur ce qui est déjà fait en centre de ville de Nantes
- > Centraliser l'information, pour qu'elle soit facilement accessibles par les intervenants ponctuels
- > transmettre aussi informations sur perturbations liées aux chantiers (cf. action GT2-2)
- > Renforcer la communication dans le cadre de l'extension du stationnement payant

■ BESOINS IDENTIFIÉS :

- > Existant :
Retours d'expérience de la direction réglementation de Nantes Métropole
- > Non existant :
Application InTerLUD disque de livraison numérique.

■ PRÉ-ÉVALUATION DE LA SOUS ACTION :

Bénéfices	Points d'attention
Limiter les flux de camions dans le centre-ville Éviter les infractions induites par l'utilisation abusives des aires de livraison	Non corrélation des moyens humain de contrôles avec le nombre croissant d'aires à contrôler Sanction non dissuasive

■ SUIVI DE LA SOUS ACTION :

Résultats attendus	Indicateurs de Suivi / Évaluation
Optimisation de la livraison dans les centres urbains. Amélioration de travail des conducteurs-livreurs.	Taux d'infraction Nombre de stationnement double-file (sur 1 ou 2 rues de référence pour le suivi annuel)

■ CALENDRIER :

Étapes	Échéances
Première réunion du groupe de travail	Mars 2022

■ NIVEAU DE MISE EN ŒUVRE :

- > Démarrage
- > Consolidation
- > Décollage
- > Exemplarité

SOUS ACTIONS GT2-4-D

PARTAGER LES CONNAISSANCES, OUTILS ET BONNES PRATIQUES

DESCRIPTION :

■ QUI :

- > Tous les acteurs du Pacte
- > Nantes Métropole : animateur

■ QUOI :

- > Création d'un tableau du pacte regroupant les outils/bonnes pratiques par thématique et avec les contacts des entreprises qui les ont créés et/ou les utilisant.
- > Améliorer la communication sur les arrêtés de livraison : où les trouver, augmenter les rappels de celles-ci, améliorer la diffusion des outils de communication créer à ce sujet.
- > Améliorer l'ergonomie de la base de données regroupant les informations de stationnement et réglementation s'appliquant sur le territoire. Voir les outils existant ou en cours d'élaboration à ce sujet.

■ BESOINS IDENTIFIÉS :

- > Existant :
 - Site de la maison de la tranquillité de Nantes
 - Open data de Nantes métropole
- > Non existant :
 - Benchmark des outils de partage existants utilisé pour le partage de données
 - Recueil des outils et bonnes pratiques des acteurs du pacte

■ PRÉ-ÉVALUATION DE LA SOUS ACTION

Bénéfices	Points d'attention
Amélioration de la connaissance des acteurs sur la législation en vigueur, Amélioration de l'accès aux information réglementaires concernées, Meilleure respect de la réglementation, Augmenter le nombre d'acteurs de la logistique utilisant de bonnes pratiques	Mauvaise appropriation des outils de partage d'information, Éléments co-financier Politique de partage de données des entreprises Outils pouvant être payants

■ SUIVI DE LA SOUS ACTION :

Résultats attendus	Indicateurs de Suivi / Évaluation
Optimisation de la livraison dans les centres urbains. Amélioration de travail des conducteurs-livreurs. Diminution des émissions de polluants atmosphériques et de Gaz à Effet de Serre.	Nombre de visiteurs des différents outils en ligne

■ CALENDRIER :

Étapes	Échéances
Première réunion du groupe de travail	Mars 2022

■ NIVEAU DE MISE EN ŒUVRE :

- > Démarrage
- > Consolidation
- > Décollage
- > Exemplarité

ACTION GT3-1

OPTIMISER ET MUTUALISER LA LOGISTIQUE DES CHANTIERS

VERSION 1 – septembre 2022

Le développement de nombreux projets sur la métropole, et notamment la présence de chantiers simultanés dans une métropole attractive aux nombreux besoins de déplacement nécessitent de prendre en compte la logistique dans le déploiement des chantiers. Il s’agit de pouvoir introduire un lot logistique pour que les entreprises postulantes prennent en compte cette dimension et fassent des propositions en ce sens. Cela permet en outre d’identifier les flux du chantier et de prolonger la réflexion, le cas échéant, vers la mutualisation. Afin de garantir le libre accès à la commande public, cette clause, générique, doit être animée et discutée pour qu’elle ne soit pas contraignante au point d’empêcher certains entrepreneurs de répondre. C’est un accompagnement à la fois par les services de la métropole, mais également de la part des fédérations locales. La mise en œuvre de cette clause doit également s’inscrire dans des logiques d’innovation, de mutualisation, de développement de nouveaux modes de faire la logistique dans les milieux urbains.

Le déploiement des projets de la centralité va engendrer de nombreux flux logistiques, avec des travaux s’engageant en 2023 et s’intensifiant par la suite. Ces flux, routiers ou éventuellement fluviaux (objectif de fluvialisation à développer), vont être déployés sur la même période et s’insérer dans une circulation existantes et perturbées. Il convient donc de prendre en compte ces flux et vérifier quelles solutions sont déployables au regard des besoins.

PILOTES	GRUPE ACTION	PERSONNES RESSOURCES
<p>Nantes Métropole Aurélien Besnard, projet Centralité Maëlick Khouri, Département des Mobilités Tatiana Lécossais, DATE (pôle biodiversité, santé environnementale, ressources)</p> <p>AURAN Romain Siegfried</p>	<p>Boite à vélo CARSAT PAYS DE LA LOIRE VNF-GPM UFMO Les Ecossoles FFB FPI Nantes Métropole (DATE, Département des mobilités, Mission Loire)</p>	<p>AURAN Nantes Métropole : chefs des projets de la centralité et personnes identifiées selon les sujets</p>

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS LIÉS À L’ACTION :

Externaliser le volet “logistique” des différents lots de travaux, idéalement auprès d’un prestataire unique, pour gagner en efficacité et permettre des mutualisations

■ SOUS ACTIONS GT3-1-A

PRÉVOIR UN LOT « LOGISTIQUE » DANS LES DCE POUR FAVORISER UNE LOGISTIQUE OPTIMISÉE ET DÉCARBONÉE

DESCRIPTION :

■ **QUI** : Nantes Métropole (ou déléguée en cas de ZAC) : la maîtrise d'ouvrage et rôle de régulateur / sensibilisateur.

■ **QUOI** :

> Pour commencer, chantiers sous maîtrise d'ouvrage de Nantes Métropole ou avec présence d'une entreprise générale.

> Distinguer la logistique des matériaux (apport et évacuation) et celle des salariés

> Différentes échelles à articuler : le chantier et l'opération d'aménagement. Idée d'une consultation logistique par secteur d'aménagement qui peut ensuite être proposée aux entreprises.

■ **BESOINS IDENTIFIÉS** :

> Existant :

Retours d'expériences existantes

Des DCE à explorer

Nantes dans ma poche

Aménageurs et entreprises de la logistique des matériaux dans le Pacte

Liste des clauses fluviales utilisables

> Non existant :

Une organisation collective entre les opérateurs

Identification des flux existants en amonts

Méthodologie à suivre non existante

Résultats du diagnostic de l'AMO fluvialisation (Citwell) de Nantes Métropole

■ PRÉ-ÉVALUATION DE LA SOUS ACTION

Bénéfices	Points d'attention
Meilleure organisation des chantiers Diminution des flux	Nécessiter de prendre en compte la chaîne globale : préparation, animation, accompagnement. Exclusion de certains acteurs qui n'auraient pas la capacité de répondre. Le diffus pose de nombreuses questions, comme la taille des entreprises qui seront en mesure de respecter la commande DCE ou de la MOE

■ SUIVI DE LA SOUS ACTION :

Résultats attendus	Indicateurs de Suivi / Évaluation
Rédactions de clauses type	Diffusion clauses / partages chefs de projet
Introduction des clauses types dans les DCE avec échanges sur adaptation éventuelle au regard de l'environnement pour éviter les distorsions de réponse ou la rupture d'égalité d'accès à la commande publique	Évaluation des retombées sur les réponses
Accompagnement général	Accompagnement par Nantes Métropole
	Nombre de projets où les nouvelles clauses s'appliquent
	Nombre de réponses aux DCE

■ CALENDRIER :

Étapes	Échéances
Première réunion du groupe de travail	Mars 2022
Rédactions des clauses type	En cours via DATE
Partage et validation	GP Centralité / autres instances internes des différentes directions
Expérimentation pour certains projets	Fin d'année 2022
REX de ces expérimentations régulièrement en Groupe Projet Centralité + animation du groupe projet	Selon calendrier du Groupe projet Centralité

■ NIVEAU DE MISE EN ŒUVRE :

- > Démarrage
- > **Consolidation**
- > Décollage
- > Exemplarité

■ SOUS ACTIONS GT3-1-B

DIAGNOSTIC DES FLUX LOGISTIQUES LIÉS AUX CHANTIERS DE LA CENTRALITÉ 2023-2027

.....

DESCRIPTION :

■ QUI :

- > Un pilotage plutôt métropolitain mais avec une forte contribution d'acteurs pour fournir des données et les exploiter.
- > Une gouvernance à trouver pour identifier les fournisseurs de données

■ QUOI :

- > Une étude portée sur la centralité mais pas uniquement, diffus, alloti...
- > Un livrable nécessaire, de type mutualisation via des Centres de Consolidation des Chantiers. Avec un impact aller/retour et vie de proximité. (Points logistiques métropolitain?)
- > Question de la numérisation d'un outil de mutualisation.
- > L'animation de ce type d'outils

■ BESOINS IDENTIFIÉS :

- > Existant :
Étude AMO
Fluvialisation qui va offrir une première vision globale d'ici décembre 2022 ou janvier 2023
Identification d'autres possibilités d'analyse des flux
Introduction d'un AMO logistique dans les marchés travaux des projets (sous action GT3-1-A)
Faire un Retour d'expérience par IDEA du chantier CHU
- > Non existant : Animation

■ PRÉ-ÉVALUATION DE LA SOUS ACTION :

Bénéfices	Points d'attention
Logistique de demain, marqueur fort. Préparation des acteurs Discours entendable pour tous les acteurs Identification de possibilité de mutualisation	Pas d'intégration de certains acteurs. Manque de données, ou manque de communication des données (Action GT3-2) Pas d'atterrissage

■ SUIVI DE LA SOUS ACTION :

Résultats attendus	Indicateurs de Suivi / Évaluation
Analyse des flux logistiques Identification des flux de chaque projet de manière plus fine Mutualiser lorsque cela est cohérent	Résultats AMO Fluvialisation (Citwell) Vérifier ce qui est possible en report modaux et en mutualisation Monter un groupe mutualisation de la logistique début 2023 sur la base des résultats de l'AMO fluvialisation

■ CALENDRIER :

Étapes	Échéances
Première réunion du groupe de travail	Mars 2022
Retour des chefs de projet des projets de la centralité	régulièrement en 2022
Identification des mutualisation possibles	Fin 2022 / début 2023 ?
Résultats AMO fluvialisation	2023

■ NIVEAU DE MISE EN ŒUVRE :

- > Démarrage
- > **Consolidation**
- > Décollage
- > Exemplarité

ACTION GT3-2

PERMETTRE LA CONTINUITÉ DE LA LOGISTIQUE DES QUARTIERS PENDANT LES TRAVAUX



VERSION 1 – septembre 2022

Les nombreux chantiers, dans la centralité, dans les quartiers, dans les communes, engendrent des impacts variés mais potentiellement importants pour les livraisons régulières des commerces, des entreprises... L'objet de cette action est de limiter les nuisances, en offrant une vision consolidée des chantiers aux entreprises. A cet effet, il existe une base de référencement des chantiers pour les services de la Métropole. D'un accès interne, il peut être une base pour la mise à disposition de données pour faciliter les déplacements et la logistique du quotidien. Les besoins de développement sont à investiguer collectivement.

PILOTES	GROUPES ACTION	PERSONNES RESSOURCES
Nantes Métropole Aurélien Besnard, projet Centralité Métropolitaine David Rouffineau, PC circulation Programmation coordination services urbains	DEP, Nantes Métropole DAUN, Nantes Métropole Département des mobilités, Nantes Métropole DGPDS, Nantes Métropole Pôle de proximité, Nantes Métropole DGRIC (à confirmer), Nantes Métropole	FFB CAPEB FDMC
AURAN Romain Siegfried	FFB FDMC CAPEB	

SOUS ACTIONS GT3-2-A

DÉVELOPPER UNE PLATEFORME NUMÉRIQUE DE RÉFÉRENCEMENT DES CHANTIERS ET IMPACT SUR LES STATIONNEMENTS

DESCRIPTION :

■ **QUI** : Nantes Métropole

■ **QUOI** :

- > Fournir des données précises sur les perturbations de circulation (chantiers, modification des plans de circulation) afin d'optimiser la planification des tournées de livraison.
- > Une plateforme numérique disponible et animée
- > Une connexion avec Nantes dans ma poche, mais vérifier à quels niveaux et pour qui.
- > Des cibles prédéfinies.

■ **ÉLÉMENTS FINANCIER ÉVENTUELS** : logiciel Octavia d'ores et déjà existant, moyens supplémentaires éventuels à définir en termes de diffusion ou de compléments.

■ **BESOINS IDENTIFIÉS :**

- > Existant :
 - Logiciel Octavia
 - Lien Nantes dans ma Poche

■ **PRÉ-ÉVALUATION DE LA SOUS ACTION :**

Bénéfices	Points d'attention
Diffusion des données via l'outil le plus adéquat Animation du dispositif en lien avec les entreprises pour vérifier les besoins	Processus de partage des informations sur les gros chantiers Nombre d'utilisateurs de Nantes dans ma Poche pour le suivi des réglementations chantiers

■ **CALENDRIER :**

Étapes	Échéances
Première réunion du groupe de travail	Mars 2022
Travail sur les sources et le format des données	Octobre 2022
Valider un processus de diffusion	Décembre 2022
Engager des phases test dans un objectif de déploiement à la rentrée 2023	Mars / avril 2023

■ **NIVEAU DE MISE EN ŒUVRE :**

- > Démarrage
- > **Consolidation**
- > Décollage
- > Exemplarité

ACTION GT4-1

ENCOURAGER LA MUTUALISATION DES FLUX DU MIN

VERSION 1 – septembre 2022

Rationaliser les flux logistiques alimentaires depuis le MIN vers les clients finaux par la mutualisation de solutions de transport pour plusieurs fournisseurs/grossistes (moins de camions mieux remplis).

PILOTES	GROUPE ACTION
<p>Nantes Métropole Florence LE GOFF - DGERI</p> <p>AURAN Romain Siegfried</p> <p>SEMMINN Amaury HANOTAUX</p>	<ul style="list-style-type: none"> • La Poste • CCI • Les Coursiers Nantais • Chambre d'agriculture • CAP 44 • Le Kiosque Paysan • Groupe Berjac

■ SOUS ACTIONS GT4-1-A

MISE EN ŒUVRE DES MESURES INCITATIVES DE MUTUALISATION DES FLUX DANS LA DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC

DESCRIPTION :

■ **QUOI :**

- > Une réflexion sur les échelles pertinentes : Nantes et les communes limitrophes, Nantes Métropole, au-delà ?
- > Une réflexion sur un outil numérique de mutualisation.

■ **ÉLÉMENTS FINANCIER ÉVENTUELS :** partage du coût des camions existants (entretien, réparations...) ou à acheter.

■ **BESOIN IDENTIFIÉ :** Technologie existante : véhicules à plusieurs températures.

■ **PRÉ-ÉVALUATION DE LA SOUS ACTION :**

Bénéfices	Points d'attention
Meilleure efficacité de la livraison (un métier à part entière)	Rajout de commande de dernière minute
Partage des véhicules et conducteurs	Des heures d'arrivées de commande différents selon les produits
Moins de pollution et de GES - véhicules roulants à l'électricité ou au gaz	Températures différentes selon les produits

■ MÉTHODOLOGIE DE MISE EN ŒUVRE :

- > mise en place d'une expérimentation de mutualisation avec acteurs du MIN volontaires.
- > présentation des résultats de l'expérimentation de mutualisation aux acteurs du MIN.
- > organisation de réunions entre acteurs du MIN intéressés par la mutualisation pour favoriser les contacts et projets de mutualisation.

■ SUIVI DE LA SOUS ACTION :

Résultats attendus	Indicateurs de Suivi / Évaluation
Mutualisation du transport de marchandises entre acteurs du MIN	Taux de remplissage des camions
Diminuer l'impact environnementale des livraisons	Nombre d'entreprises mobilisées sur cette mutualisation
Optimiser l'approvisionnement des cœurs de villes	Quantité de transport (en transport.km) pour l'accès au secteur des tournées et la livraison elle-même
	Accord/engagement de mutualisation entre acteurs du MIN
	Comptes rendus de réunion du groupe d'acteurs engagés dans la mutualisation de leurs flux
	Nombre de véhicules mobilisés en approche du MIN

■ CALENDRIER :

Étapes	Échéances
Première rencontre entre acteurs du MIN souhaitant mutualiser leur livraison	Avril 2022
Réunion du groupe du groupe de travail	Premier trimestre 2023
Point d'étape du groupe thématique alimentaire	Premier semestre 2023
Mise en place de livraison mutualiser entre acteur du MIN	2023

■ NIVEAU DE MISE EN ŒUVRE :

- > Démarrage
- > **Consolidation**
- > Décollage
- > Exemplarité

ACTION GT5-1

PROMOUVOIR L'EXEMPLARITÉ DE NANTES MÉTROPOLE

VERSION 1 – septembre 2022

La mise en place d'actions de Responsabilité Sociétal des Entreprises (RSE) est essentielle pour le développement d'une logistique urbaine durables et résilientes. Ce thème engage les structures à évaluer et améliorer leur organisation afin de mettre en place des comportements en corrélation avec les enjeux environnementaux et sociaux, tout en étant viable économiquement. A travers l'action Promouvoir l'exemplarité de Nantes Métropole, nous souhaitons mettre en œuvre et en lumière les actions de la collectivité qui répondent à cette thématique.

PILOTES	GRUPE ACTION	PERSONNES RESSOURCES
<p>Nantes Métropole Tatiana Lecossais, DATE (pôle biodiversité, santé environnementale, ressources) Laurent Gollandeau, Direction de la commande publique Soumaya Bahiraei H'Daddou, DGERI</p>	<p>Envie 44 STEF Pomona Passion Froid CAPEB SEMMINN FFB La Poste Sogestran TLF</p>	<p>Nantes Métropole Karine Gingreau, DGERI</p>

SOUS ACTIONS GT5-1-A

INTÉGRER DES EXIGENCES RSE DANS LES CAHIERS DES CHARGES DE MARCHÉ PUBLIC

DESCRIPTION :

■ **QUI** : Nantes Métropole

■ **QUOI** :

- > Amender, modifier la liste de critères d'exigences RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises) dans les cahiers des charges de marché public testés par Nantes Métropole en retour des informations transmises par les entreprises du Pacte.
- > Mettre certains éléments de la liste de critères en condition d'exécution de marché, créer une liste des conditions RSE d'exécution de marché.
- > Généraliser l'utilisation des critères RSE proposés dans la liste de critères d'exigences RSE dans les cahiers des charges de marché public.

■ BESOIN IDENTIFIÉ :

> Existant :

Grille de critères d'exigences RSE dans les cahiers des charges de marché public élaborée par Nantes Métropole

Schéma de Promotion d'Achat Responsable

> Non existant :

Retour d'un panel d'acteurs répondantes aux marchés publics sur la faisabilité des critères (en complément des retours de l'atelier#2 de concertation du Pacte).

■ PRÉ-ÉVALUATION DE LA SOUS ACTION :

Bénéfices	Points d'attention
Améliorer l'exemplarité de Nantes Métropole dans ces marchés publics	Sensibilité juridique (recommandations nationales récentes)
Favoriser la prise en compte et le développement des démarches RSE au sein des entreprises	Suivi du respect de certains critères compliqué ou impossible
Diminuer l'impact environnemental des marchés publics passés par Nantes Métropole	Critères non atteignables par les entreprises répondantes

■ MÉTHODOLOGIE DE MISE EN ŒUVRE :

> Consultation des acteurs économiques pour connaître leur limite de faisabilité.

> Mise à jour de la liste de critères RSE existante et de la liste des indicateurs de suivi de ces critères.

> Augmenter la part des marchés publics incluant des clauses RSE.

■ SUIVI DE LA SOUS ACTION :

Résultats attendus	Indicateurs de Suivi / Évaluation
Liste de clauses RSE intégrables dans les marchés publics	Taux de remplissage des camions
Systematisation de l'intégration de critères RSE dans les marchés publics	Liste de critères RSE contenus dans les marchés publics
	Liste des indicateurs de suivi des critères RSE
	Part de marchés publics incluant une clause RSE (%)

■ CALENDRIER :

Étapes	Échéances
Première réunion du groupe de travail	Mars 2022
Mise en lumière en interne de la liste de critères RSE existante	2 nd semestre 2022
État des marchés publics incluant une clause RSE	Fin d'année 2022
Systematisation de l'inclusion de clauses RSE pertinentes selon les marchés publics	2023

■ NIVEAU DE MISE EN ŒUVRE :

> Démarrage

> **Consolidation**

> Décollage

> Exemplarité

■ SOUS ACTIONS GT5-1-B

ÉTUDIER L'OPPORTUNITÉ DE DISSOCIER LE LOT « ACHAT » DU LOT « TRANSPORT » DANS LES MARCHÉS DE FOURNITURES

DESCRIPTION :

■ **QUI** : Nantes Métropole

■ **QUOI** :

- > Améliorer la mise en valeur des transports écologiquement et socialement meilleure dans les marchés publics.
- > Augmenter l'offre de transports environnementalement et socialement mieux disant, en corrélation avec la disponibilité technologique.
- > Intégrer des démarches / labels existants comme Objectif CO2 . Travail de benchmark sur l'existant avec les professionnels.

■ **BESOINS IDENTIFIÉS** :

- > Non existant :
- Identifier les marchés avec beaucoup de petites livraisons sur un même site (ex : crèches).
- > Benchmark de marchés expérimentés avec cette organisation et adaptation possible au sein de Nantes Métropole.

■ **PRÉ-ÉVALUATION DE LA SOUS ACTION** :

Bénéfices	Points d'attention
Meilleure performance économique et environnementale de nos achats	Juridiques et infructueux

■ **MÉTHODOLOGIE DE MISE EN ŒUVRE** :

- > Liste d'exemple de clauses possibles sur la base de retours d'expérience sur des marchés adaptés à la séparation d'un lot logistique.
- > Identifier des marchés en renouvellement dans lesquels les lots « achat » et « transport » pourrait être dissociés.

■ **SUIVI DE LA SOUS ACTION** :

Résultats attendus	Indicateurs de Suivi / Évaluation
Exemples de clause pour un lot « transport » différencié du lot « achat »	Résultat du sourcing - benchmark
Exemples de critères environnementaux pour un lot « transport »	Critères environnementaux transports
Clauses types pour un lot « transport » intégrables à des marchés publics	Clauses types
Liste de marchés publics pouvant accueillir un lot « transport » différencié du lot « achat »	Liste de référence des marchés identifiés
Mise en œuvre de marchés avec un lot « transport » différencié du lot « achat »	Part des marchés publics contenant un lot « transport » différencié du lot « achat » (%)
Systematisation de l'intégration de critères environnementaux dans les lots « transports »	Part des transporteurs dans la démarche « objectif CO2 » (%)

■ CALENDRIER :

Étapes	Échéances
Lancement du groupe de travail	Mars 2022
Benchmark des clauses mises en place dans d'autres collectivités	2022
Liste de marchés en renouvellement dans lesquels les lots « achat » et « transport » pourrait être dissociés	1 ^{er} trimestre 2023
Liste d'exemple de clauses possibles	1 ^{er} trimestre 2023

■ NIVEAU DE MISE EN ŒUVRE :

- > Démarrage
- > **Consolidation**
- > Décollage
- > Exemplarité

■ SOUS ACTIONS GT5-1-C

ÉTUDIER L'OPPORTUNITÉ ET LA FAISABILITÉ D'UNE CLAUSE DE LIVRAISON PAR VÉLO CARGO POUR UN MARCHÉ DE FOURNITURE DE LA VILLE DE NANTES OU DE NANTES MÉTROPOLÉ

.....

DESCRIPTION :

■ **QUI** : villes de Nantes et Nantes Métropole

■ **QUOI** :

- > Connaître l'offre locale mobilité douce du dernier kilomètre (opérateurs)
- > Identifier les marchés publics adaptés à ce type d'offre.
- > Identifier les enjeux économiques et les incidences sur les fournisseurs.

■ **OÙ** : le centre-ville de Nantes ?

■ **BESOINS IDENTIFIÉS** :

- > Non existant :
Identification de l'offre de transport
Recherche de marchés adaptés à renouveler
- > Existant :
À venir : guide logistique du SAE-DAJ

■ **PRÉ-ÉVALUATION DE LA SOUS ACTION** :

Bénéfices	Points d'attention
Amélioration de la performance environnementale des achats de Nantes Métropole Effet levier de la commande publique sur le développement de l'offre logistique bas carbone.	Juridiques et infructueux

■ **MÉTHODOLOGIE DE MISE EN ŒUVRE :**

- > benchmark de l'offre en livraison local par vélo cargo et identification des marchés publics adaptés à ce type d'offre ;
- > benchmark des villes ayant intégré une clause livraison en mobilité actives et vérification juridique de la possibilité de l'appliquer pour les marchés de Nantes Métropole et de ces collectivités adhérentes ;
- > écriture d'une note de stratégie d'expérimentation.

■ **SUIVI DE LA SOUS ACTION :**

Résultats attendus	Indicateurs de Suivi / Évaluation
Exemples de clauses pour de la livraison en vélo cargo	Résultat du sourcing - benchmark
Liste de marchés de fournitures pouvant accueillir une clause de livraison par vélo cargo	Liste de marchés publics adaptés à la livraison par vélo cargo
Note de stratégie d'expérimentation d'une clause de livraison par vélo cargo	Note partagée et validée

■ **CALENDRIER :**

Étapes	Échéances
Premier atelier du groupe de travail	Avril 2022
Formulaire à destination des acteurs de la logistique pour construire des marchés incluant de la cyclologistique	2 nd semestre 2022
Liste de marchés de fournitures pouvant accueillir une clause de livraison par vélo cargo	1 ^{er} trimestre 2023
Note de stratégie d'expérimentation	1 ^{er} trimestre 2023

■ **NIVEAU DE MISE EN ŒUVRE :**

- > Démarrage
- > Consolidation
- > **Décollage**
- > Exemplarité

■ **SOUS ACTIONS GT5-1-D**

ÉTUDIER L'OPPORTUNITÉ DE DISSOCIER LE LOT « ACHAT »
DU LOT « TRANSPORT » DANS LES MARCHÉS DE FOURNITURES

DESCRIPTION :

■ **QUI :**

- > Nantes Métropole
- > Ville de Nantes
- > CCAS

■ **QUOI :** à déterminer avec la sous action GT5-1-C

■ BESOINS IDENTIFIÉS :

> Non existant : résultat de la sous actions GT5-1-C

■ PRÉ-ÉVALUATION DE LA SOUS ACTION :

Bénéfices	Points d'attention
Amélioration de la performance environnementale de nos achats. Effet levier de la commande publique sur le développement de l'offre logistique bas carbone.	Juridiques et infructueux

■ MÉTHODOLOGIE DE MISE EN ŒUVRE :

> Rédaction d'une clause type de livraison par vélo cargo en cohérence avec les résultats de la sous actions GT5-1-C.

> Intégration d'une clause de livraison par vélo cargo dans un marché de fournitures en renouvellement.

■ SUIVI DE LA SOUS ACTION :

Résultats attendus	Indicateurs de Suivi / Évaluation
Clause type pour de la livraison par vélo cargo DCE avec lot séparé logistique bas carbone Mise en œuvre de marchés avec une clause de livraison par vélo cargo Systématisation de l'intégration de clauses de livraison par vélo cargo dans les marchés de fournitures pouvant l'accueillir	Clause type rédigée, partagée et validée Nombre de marchés incluant prestation cyclo-logisticien Part de marchés de fournitures incluant la clause cyclo-logistique (%)

■ CALENDRIER :

Étapes	Échéances
Premier atelier du groupe de travail	Avril 2022
Résultats sous actions GT5-1-C	1 ^{er} trimestre 2023
Mise en œuvre de la clause livraison par vélo cargo dans un marché de fournitures	2023

■ NIVEAU DE MISE EN ŒUVRE :

> Démarrage

> Consolidation

> Décollage

> Exemplarité

ACTION GT5-2

**AMÉLIORER LES CONDITIONS DE TRAVAIL
DES CONDUCTEURS-LIVREURS**

VERSION 1 – septembre 2022

Les conducteurs-livreurs gèrent à la fois la conduite, la manutention des marchandises, un emploi du temps strict, le contact client et le contact avec les autres usagers de la route. Ces conditions de travail rendent peu attractif cet emploi qui est un maillon essentiel de la chaîne logistique et notamment avec l'essor du e-commerce. Les acteurs du Pacte souhaite travailler ensemble pour améliorer les conditions de travail des conducteurs-livreurs en les outillant au mieux pour leur tourné en milieu urbain.

PILOTES	GROUPES ACTION	PERSONNES RESSOURCES
<p>Nantes Métropole Karine Gingreau - DGERI</p> <p>SNTL TLF</p>	<p>ATDEC – Maison de l'emploi Nantes Métropole Volume Intérieurs Personnalisés (VIP) Système U Envie 44 Les boîtes à vélo Carrefour AFT</p>	<p>Logistic Low Carbon Stéphanie Desmond</p>

SOUS ACTIONS GT5-2-A

INTÉGRER DES EXIGENCES RSE DANS LES CAHIERS DES CHARGES DE MARCHÉ PUBLIC

DESCRIPTION :

■ QUI :

- > Nantes Métropole
- > SNTL
- > TLF

■ QUOI :

- > Création d'un guide papier de bonnes pratiques de stationnement/livraison en milieu urbain à destination des conducteurs-livreurs.
- > Création/adaptation d'outils de communication à destination des conducteurs-livreurs à distribuer aux entreprises de la logistique : affiches, flyers sur les bonnes pratiques de stationnement/livraison.

■ BESOINS IDENTIFIÉS :

- > Existant :
Définition du périmètre du centre-ville de Nantes et des règles qui s'y appliquent
- > Non existant :
Benchmark des outils existants dans les entreprises

■ PRÉ-ÉVALUATION DE LA SOUS ACTION :

Bénéfices	Points d'attention
Amélioration du stationnement des camions et Véhicules Utilitaires légers en centre-ville	Non utilisation des outils produits Mauvaise appropriation des outils
Amélioration de l'accompagnement des conducteurs livreurs dans leur prise de poste	Éléments financiers
Amélioration des conditions de travail	Communication sur les outils
Augmenter l'attractivité de l'emploi	

■ MÉTHODOLOGIE DE MISE EN ŒUVRE :

- > Rédaction d'une clause type de livraison par vélo cargo en cohérence avec les résultats de la sous actions GT5-1-C.
- > Intégration d'une clause de livraison par vélo cargo dans un marché de fournitures en renouvellement.

■ SUIVI DE LA SOUS ACTION :

Résultats attendus	Indicateurs de Suivi / Évaluation
Outils d'aides à destinations des conducteurs-livreurs	Guide papier de bonnes pratiques Flyer à destination des conducteurs-livreurs
Communication de la réglementation livraison de Nantes Métropole à destination des conducteurs-livreurs	Outil de communication sur l'utilisation des aires de livraison (voir fiche action GT2-5)
Communication à destination des usagers sur le stationnement des véhicules de livraisons	Taux d'infraction
Sensibilisation des usagers sur les bon gestes de stationnement	Nombre de stationnement double-file (sur 1 ou 2 rues de référence pour le suivi annuel)
Diminution des conflits d'usage	

■ CALENDRIER :

Étapes	Échéances
Première réunion du groupe de travail	Mars 2022
Outil de communication sur l'utilisation des aires de livraison (voir fiche action GT2-5)	À définir avec groupe projet
Guide papier de bonnes pratiques	À définir avec groupe projet
Flyer à destination des conducteurs-livreurs	À définir avec groupe projet

■ NIVEAU DE MISE EN ŒUVRE :

- > Démarrage
- > Consolidation
- > Décollage
- > Exemplarité

ACTION GT6-1

RÉDUCTION / RÉUTILISATION / RECYCLAGE
DES DÉCHETS DE LIVRAISON

VERSION 1 – septembre 2022

Les conducteurs-livreurs gèrent à la fois la conduite, la manutention des marchandises, un emploi du temps strict, le contact client et le contact avec les autres usagers de la route. Ces conditions de travail rendent peu attractif cet emploi qui est un maillon essentiel de la chaîne logistique et notamment avec l'essor du e-commerce. Les acteurs du Pacte souhaite travailler ensemble pour améliorer les conditions de travail des conducteurs-livreurs en les outillant au mieux pour leur tourné en milieu urbain.

PILOTES	GROUPES ACTION	PERSONNES RESSOURCES
<p>Nantes Métropole Lila Rizza, Direction déchets</p> <p>Emmanuelle Domrault, Pôle Nantes Loire</p>	<p>Point P</p> <p>Les Coursiers Nantais</p> <p>SEMMINN</p> <p>Plein Centre</p> <p>Grossistes alimentaires et ses clients</p> <p>Acteur de l'ESS</p> <p>Acteurs de la collecte et traitement des déchets</p>	<p>POMONA TERRE AZUR</p> <p>Nantes Métropole Soumaya BAHIRAEI H'DADDOU, DGERI</p>

SOUS ACTIONS GT6-1-A

SENSIBILISATION DES CLIENTS AUX DÉCHETS DE LIVRAISONS
QU'INDUISENT LEUR COMMANDE ET AUX BONNES PRATIQUES
POUR LES DIMINUER

DESCRIPTION :

■ QUI :

- > Pomona Terre Azur et Les Coursiers Nantais : chiffrage
- > CCI, CMA et Nantes Métropole : campagne de sensibilisation

■ QUOI :

- > Identifier l'impact des déchets de livraison par typologie notamment lors de l'absence de filière de traitement et sur le prix de traitement des déchets (par exemple sur le bois B)
- > travailler avec la CCI et la CMA à la sensibilisation des professionnels de la logistique : client, industriel et logisticiens

■ BESOINS IDENTIFIÉS :

- > Existant :
 - Participation de la CCI et CMA
 - Participation de professionnels
- > Non existant :
 - Données chiffrées

■ PRÉ-ÉVALUATION DE LA SOUS ACTION :

Bénéfices	Points d'attention
Réduction des quantité de déchets industriel	Manque le client consommateur : à développer plus tard.

■ SUIVI DE LA SOUS ACTION :

Résultats attendus	Indicateurs de Suivi / Évaluation
Réutilisation des contenants Objectif de réduction à préciser	Nombre de clients investis dans la démarche Nombre de Tournées retour pour déchets Obtention de données chiffrées sur les déchets de livraison Réduction de la quantité

■ CALENDRIER :

Étapes	Échéances
Première réunion du groupe de travail	Mars 2022

■ NIVEAU DE MISE EN ŒUVRE :

- > Démarrage
- > Consolidation
- > Décollage
- > Exemplarité

■ SOUS ACTIONS GT6-1-B

FAVORISER L'UTILISATION DE CONTENANTS RÉUTILISABLES

DESCRIPTION :

■ QUI :

- > Nantes Métropole : DGERI et direction déchets
- > acteurs professionnels : industriels, logisticiens, clients, déchets, CITEO ?

■ QUOI : mise en place d'un groupe de travail.

■ BESOINS IDENTIFIÉS :

- > Existant :
 - Participation groupement professionnel travaillant sur des emballages réutilisables : emballage burger (restaurant Le Funambule), living packet, Pandobac (solution de contenants réutilisables, travaille actuellement avec des grossistes du MIN de Rungis)...
- > Non existant :
 - État des lieux des solutions existantes au national

■ PRÉ-ÉVALUATION DE LA SOUS ACTION :

Bénéfices	Points d'attention
Réduction des emballages jetables	Pas d'adhésion au groupe de travail
Développement de consignes	Manque de représentativité d'acteurs

■ SUIVI DE LA SOUS ACTION :

Résultats attendus	Indicateurs de Suivi / Évaluation
Objectif de réduction des déchets à préciser	Nombre de clients investis dans la démarche Nombre de commerçants investis dans la démarche Nombre de clients investis dans la démarche Nombre de contenant réutilisable mis en circulation par an Quantité de déchets d'emballages/contenants produits par an

■ CALENDRIER :

Étapes	Échéances
Première réunion du groupe de travail	Avril 2022

■ NIVEAU DE MISE EN ŒUVRE :

- > Démarrage
- > Consolidation
- > Décollage
- > Exemplarité

■ SOUS ACTIONS GT6-1-C

UTILISATION DU FLUVIAL POUR LE TRANSPORT DES DÉCHETS À L'EXTÉRIEUR DU CENTRE-VILLE

DESCRIPTION :

■ QUI :

- > VNF
- > Suez/Charrier - Ecopole
- > Nantes Métropole : DGERI et Département des mobilités

■ QUOI :

- > Étudier le développement du transport des déchets des professionnels par le fleuve (carton, palette, plastique).
- > Développement d'une expérimentation en lien avec l'action laboratoire VNF/Coursiers Nantais

■ BESOINS IDENTIFIÉS :

> Existant : Retour sur le projet de l'Ecopole

> Non existant :

Raison de la non utilisation du transport fluvial pour les déchets

Résultat du diagnostic l'AMO fluvialisation (Citwell) de Nantes Métropole sur le transport fluvial en lien avec les chantiers de la centralité

Étude de la rentabilité et faisabilité à différentes échelles de territoire (Nantes Métropole et au-delà) selon les typologie de déchets

■ PRÉ-ÉVALUATION DE LA SOUS ACTION :

Bénéfices	Points d'attention
Réduction du trafic routier Diminution des externalités négatives du au transport de déchets par camion	Pas d'infrastructure fluviale suffisante Coût financier

■ SUIVI DE LA SOUS ACTION :

Résultats attendus	Indicateurs de Suivi / Évaluation
Données d'aide à la décision sur le mode de transport le plus approprié au transport des déchets des professionnels (carton, palette, plastique)	Données chiffrées en terme de comparatif de coût fluvial/routier Données chiffrées en terme de comparatif gain environnementaux

■ CALENDRIER :

Étapes	Échéances
Première réunion du groupe de travail	Avril 2022

■ NIVEAU DE MISE EN ŒUVRE :

> Démarrage

> Consolidation

> Décollage

> Exemplarité

2. Annexe 2 : Les acteurs du Pacte

La construction du Pacte a rassemblé de nombreux acteurs économiques et publics. Nous listons ci-dessous ces acteurs qui s'engagent dans le Pacte à son adoption. Il sera possible pour de nouveaux acteurs d'intégrer le pacte après son adoption.

A) LES ACTEURS PUBLICS

L'élu référent :

Thibaut GUINÉ, élu délégué de Nantes Métropole en charge de la logistique urbaine.

Les élus membres du comité de pilotage :

- > Jeanne SOTTER, élue déléguée de Nantes Métropole en charge du commerce
- > Aziliz GOUEZ, vice-présidente de Nantes Métropole en charge de l'alliance des territoires
- > Mahel COPPEY, vice-présidente de Nantes Métropole en charge en charge des déchets, de l'économie circulaire et de l'économie sociale et solidaire
- > Hervé FOURNIER, élu délégué de Nantes Métropole en charge de l'emploi et responsabilité sociale et environnementale des entreprises et de la commande publique
- > Tristan RIOM, vice-président en charge du climat, transitions énergétiques, transitions alimentaires, agriculture, résilience (pollution et forêts urbaines) et mutations économiques
- > Eric COUVEZ, élu délégué de Nantes Métropole en charge des véhicules propres
- > Bertrand AFFILE, vice-président de Nantes Métropole en charge des stratégies de mobilité et des déplacements
- > Anthony DESCLOZIERS, élu délégué de Nantes Métropole en charge de la Loire, du patrimoine et de l'archéologie
- > Nicolas MARTIN, vice-président de Nantes Métropole en charge des mobilités douces
- > Fabrice ROUSSEL, vice-président de Nantes Métropole en charge de l'économie, de la responsabilité sociale et environnementale des entreprises, de l'enseignement supérieur et de la recherche, du tourisme et des équipements culturels métropolitains
- > Denis TALLEDEC, élu délégué de Nantes Métropole en charge de la prévention de la délinquance et de la sécurité publique
- > Pascal PRAS, vice-président de Nantes Métropole en charge de l'urbanisme durable, de l'habitat et des projets urbains, et du règlement local de publicité métropolitain
- > Yves PASCOUAT, vice-président de Nantes Métropole en charge de l'Europe
- > Thomas QUERO, adjoint de Nantes en charge de la forme de la ville, urbanisme durable, projets urbains, travaux, autorisations en matière de droits des sols, de publicité, d'enseignes et pré-enseignes, changement d'usage
- > Gildas SALAÜN, adjoint de Nantes en charge des commerces et de la ville la nuit

Les chefs de projets et animateurs du Pacte (Nantes Métropole) :

- > Laure BOUREAU, Chargée de mission activité productive, foncier et logistique- - service Programmation Économique – Direction Générale du développement économique durable, emploi, innovation, Europe et international (DGERI).
- > Justine KEROUEDAN, Animatrice du Pacte Logistique Urbaine Durable - direction de la stratégie et des études, département mobilité - Direction Générale déléguée à la Fabrique de la ville écologique et solidaire (DGFVES).

> Maëlick KHOURI, Chef de projets stratégiques de déplacements - direction de la stratégie et des études, département mobilité - Direction Générale déléguée à la Fabrique de la ville écologique et solidaire (DGFVES).

Les pilotes thématiques :

- > Pilote Mobilité : Maëlick KHOURI, Nantes Métropole - chargé de mission DSE
- > Pilote Mobilité : Anne Cécile BERNARD, Chambre de Commerce et de l'Industrie de Nantes Saint Nazair - Chargée de Missions Aménagement Territoire - Département Stratégie Territoriale.
- > Pilote Foncier : Laure BOUREAU, Nantes Métropole - chargée de mission DGERI
- > Pilote Foncier : Philippe FROCRAIN, AURAN -
- > Pilote RSE : Karine GINGREAU, Nantes Métropole - Responsable du Service économie en transitions – Direction Économie Emploi Responsable - DGERI
- > Pilote Alimentaire : Florence LE GOFF, Nantes Métropole - Chargé-e de mission innovation / Direction de la Recherche, de l'Innovation et de l'Enseignement Supérieur - DGERI
- > Pilote Commande Publique : Tatiana LECOSSAIS, Nantes Métropole
- > Pilote Déchets : Lila RIZZA, Nantes Métropole - chargée de mission service déchets
- > Pilote BTP : Aurélien BESNARD, Nantes Métropole - Mission centralité
- > Pilote Alimentaire/BTP : Romain SIEGFRIED, AURAN- Responsable Pôle Energie, environnement & espaces
- > Suppléante pilote Foncier : Eve VICQUENAULT, AURAN - Responsable Pôle Économie des territoires
- > Suppléant pilote Alimentaire/foncier : Vincent CAILLARD, AURAN - chargé d'études Projets urbains et mobilité durable

Les services associés (Nantes Métropole) :

- > Direction d'animation de la transition écologique
- > Direction l'Urbanisme et de l'Habitat - Mission Stratégie de la centralité Métropolitaine
- > Direction de l'économie et de l'emploi responsable
- > Direction de l'espace public
- > Direction Générale de la Fabrique de la Ville et Solidaire - mission Loire paysage et patrimoine
- > Direction générale information – relation au citoyen
- > Direction des Investissement et de la Circulation - service mobilités actives
- > Direction de la commande publique
- > Direction des déchets
- > Direction des services mobilité
- > Direction Logistique
- > Direction territoriale d'aménagement Nantes Est
- > Direction territoriale d'aménagement Nantes Ouest
- > Direction territoriale d'aménagement Ouest Agglo 3
- > Direction réglementation gestion des espaces publics
- > Direction recherche innovation – enseignement supérieur
- > Direction de la stratégie et de études
- > Mission alliance des territoire et contractualisation
- > Pole Nantes Loire

Les acteurs publics locaux associés (hors Nantes métropole) :

- > La Région Pays de la Loire
- > Le département Loire Atlantique

B) LES ACTEURS ÉCONOMIQUES

Le pacte est une feuille de route co-construite avec 200 acteurs économiques répartis sur six thématiques selon leur domaine d'activité et centres d'intérêt : Foncier et immobilier logistique, Réglementation / livraison / verdissement des flottes, Bâtiment et travaux publics, Alimentaire, RSE et conditions de travail, Déchets. Voici la liste des acteurs économiques ayant participé à l'élaboration du Pacte regroupé par secteur d'activité.

Organisation interprofessionnels et chambres consulaires

- > FEDEREC
- > UFMO - Union Fluviale et Maritime de l'Ouest
- > CGAD U2P
- > OTRE Pays de la Loire
- > U2P / CGAD 44
- > GNI Grand Ouest
- > Association Plein Centre
- > FNTR
- > UNACOD
- > FNTP
- > GNI
- > UMNP - Union Maritime Nantes Port
- > FPI - Fédération des promoteurs immobiliers
- > FFB Pays de la Loire
- > OPP BTP
- > Union TLF
- > UMIH 44
- > CAPEB Loire Atlantique
- > CNAMS 44 // U2P Pays de la Loire
- > La chambre des métiers et de l'artisanat Nantes Saint Nazaire (CMA)
- > La chambre de l'agriculture Pays de la Loire
- > La chambre de commerce et de l'industrie (CCI)

Artisans et indépendants

- > Artiplac
- > Génie Multiservices sur Nantes
- > Pilote maritime
- > Volume intérieurs personnalisés (VIP)

Associations et sociétés coopératives

- > Association / AD Sensus Territoire Circulaire
- > Logicités et citoyenne
- > Manger bio 44
- > MINGA
- > SCIC Lieux Communs – Le Solilab

Bureaux d'études et cabinets de conseils

- > Cajam
- > CAP44 - ESS
- > Constellame
- > GE LOG Ouest
- > Interface Transport

- > Lazard Groupe
- > Les Ecosolies - ESS
- > Ouvre Boites 44 - ESS
- > PASCA

Centrales d'achats, grossistes, répartiteurs, distributeurs

- > Ame Haslé
- > Atlantique Boissons
- > Atlantique saumon fume
- > BERJAC
- > CERP Rouen
- > Charpentier primeurs
- > FDMC - Fédération des Distributeurs de Matériaux de Construction
- > FLEURAMETZ
- > Fruidis (Vivalya)
- > G.M.D.
- > Gabopla (groupe Even)
- > ID'EMBAL
- > Le Rocher du Lion
- > Ouest Boissons
- > Ouest Frais & Aumand produits frais
- > Passion Froid – Groupe Pomona
- > Point P – Saint Gobain
- > Promus
- > ROSEDOR
- > SARL Graine d'ici
- > SYSCO France
- > Terre Azur – Groupe Pomona
- > VITO DISTRIBUTION

Transporteurs, logisticiens, livreurs

- > 1 2 3 Courses
- > AGEDISS
- > Alkion terminals
- > Alliance Healthcare
- > Amazon logistique
- > Blue Line Logistics – Sogestran
- > Bout à Bout
- > Chronopost
- > City Progress
- > COGEPART 44
- > Coliwest
- > Compagnie Ligérienne de Transport – Sogestran

- > DB Schenker
- > Delanchy Prestations de Services (DPS44)
- > DHL
- > DPD
- > Fret SNCF
- > Geodis
- > Geopost
- > Graines d'ici
- > Groupe La Poste
- > Heppner
- > IDEA Logistique
- > IDEA Transport
- > La Poste
- > Les Boîtes à Vélo Nantaise
- > Les Coursiers Nantais
- > Les Triporteurs de l'ouest
- > Madisfrais
- > Mesguen
- > Ouest Transport
- > Ouvre-boîte 44 – Bici Courriers
- > Paniers Bio Les coteaux
- > Perrenot
- > Promotrans
- > SAUTEJEAU & CIE
- > SED Logistique (a un service de reverse logistique)
- > STEF Transport Nantes Carquefou
- > STG
- > Titi Floris
- > Transcosatal
- > Transeco
- > Transgourmet
- > Transport Urgent
- > Transports géants
- > Transports Jouve
- > Transports Le Clainche
- > URBV
- > Vite mon Marché
- > Williamson Transport
- > Ziegler France

Locations de véhicules et industriels

- > AFT Transport Logistique
- > Europcar Atlantique
- > Le Petit Forestier
- > Rentokil initial

- > Société GMX
- > TIP Europe

Entreprises de services, gestionnaires et opérateurs

- > CINA Club Immo
- > CORSALIS
- > Eiffage Infrastructures
- > Enedis
- > Engie Solutions
- > Entreprises immobilières, travaux publics et bâtiments
- > Envie 2E 44
- > GALEO
- > Galeo
- > Grand Port Maritime Nantes Saint-Nazaire (GPM)
- > GRDF
- > Groupe Chessé - espaces commerciaux
- > Groupe Quartus
- > Ideal Groupe
- > Messagerie Maritime Conciergerie Loire Îles
- > Mobility by Colas
- > NGE
- > Novapole Immobilier – LOD
- > OPTL (Observatoire Prospectif des métiers et des qualifications dans les Transports et la Logistique)
- > POSTEIMMO
- > Quartus
- > SAMOA
- > SEMMINN
- > Sogea atlantique BTP
- > SOGEBRAS
- > STEGYS - immobilier
- > VEOLIA RVD et site Grandjouan Saco
- > Voies Navigables de France - UTI Loire

Grandes distributions

- > GIE Force 6
- > Biocoop les 7 épis
- > Carrefour
- > Lidl
- > Système U et U Logistique
- > Atlagel

